

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Jacqueline AYRAULT

LES COLLECTIONS DE PHOTOGRAPHIES
DANS LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

ANNEE : 1983

19^{ème} PROMOTION



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES

17-21, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69100 VILLEURBANNE

DIPLOME SUPERIEUR DE BIBLIOTHECAIRE
MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Jacqueline AYRAULT

LES COLLECTIONS DE PHOTOGRAPHIES DANS
LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

1983
3

Mémoire dirigé par
Monsieur G. Herzhaft

Année : 1983



19e promotion

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES

AYRAULT (Jacqueline)

Les Collections de photographies dans les
bibliothèques publiques / Jacqueline Ayrault.
- Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des
bibliothèques, 1983. - II-67 p. ; 30 cm.

Mémoire E.N.S.B. : Techniques documentaires :
Villeurbanne : 1983

Photographie, bibliothèque publique
Diapositive, bibliothèque publique
Bibliothèque publique d'information (Paris),
Service iconographique

Etat actuel des collections de photographies
documentaires dans les bibliothèques publiques,
à partir de quelques exemples.

LES COLLECTIONS DE PHOTOGRAPHIES DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

"La photographie c'est une chose magique. Une chose qui a des odeurs mystérieuses, un peu bizarres et effrayantes qu'on se met vite à aimer. "

Jacques Henri LARTIGUE

- 1901 -
(extr. de : "instants
de ma vie", 1970)**

**LARTIGUE (Jacques Henri). - Instants de ma vie. - Paris :
Chêne, 1970, p. 1.

INTRODUCTION

PHOTOGRAPHIES ET BIBLIOTHEQUES

Inventée par Niepce et Daguerre dans les années 1830, la photographie existe maintenant depuis environ un siècle et demi.

Documentaire ou artistique, elle est de toutes façons un moyen d'expression et de communication à part entière. Suivant la terminologie en cours, on peut la considérer comme un "média".

Longtemps ignorée des bibliothèques, la photographie commence à y apparaître, bien timidement toutefois.

Si quelques bibliothèques en possèdent une collection importante, et ce depuis plusieurs années, il faut admettre que la plupart l'ignorent et que les collections de photographies restent peu nombreuses.

Il aurait été intéressant de réaliser cette étude à partir d'une enquête approfondie sur les collections de photographies dans les Bibliothèques publiques, sur leur importance, leur composition, leur utilisation. Cette enquête aurait pu être élargie aux bibliothèques n'ayant pas de collection de photos, afin d'analyser les motifs qui empêchent le développement de ces collections.

Une telle enquête aurait demandé des moyens très importants. Il a donc fallu limiter cette étude à quelques bibliothèques sur lesquelles l'information était plus accessible :

- huit bibliothèques publiques de province ayant participé à une expérience de la Direction du Livre, destinée à développer l'utilisation du film et de la photographie dans les bibliothèques ;

- la Bibliothèque Publique d'Information, dont on peut dire qu'elle a joué un rôle pilote en ce domaine.

L'observation de ces cas particuliers sera précédée d'une analyse plus générale de ce que pourrait être une collection de photographies dans une bibliothèque publique, à savoir sa nature, ses objectifs, ses ressources et ses limites.

La présentation de l'expérience de la Direction du Livre a été réalisée à partir d'une enquête sociologique effectuée à cette occasion par le G.I.D.E.S (Groupe interuniversitaire de documentation et d'enquêtes sociologiques) sous la direction de J. C. Passeron. Toutes les données et observations mentionnées dans ce texte sont extraits des comptes-rendus de cette enquête.

Cette présentation sera suivie par une description du Service iconographique de la B.P.I., responsable de la collection de photographies de cette bibliothèque. Cette partie a été conçue de façon à pouvoir être utile à toute personne chargée de la constitution d'une photothèque. Certains aspects de ce service, tels son fonctionnement interne ou son système d'enregistrement des documents, n'ont donc pas été abordés.

Enfin, pour terminer, nous tenterons d'"imaginer" des structures permettant un développement des collections de photographies dans les bibliothèques publiques. Ces propositions, qui ne se veulent qu'une solution parmi d'autres, ont avant tout pour objectif de poser le problème des moyens à mettre en place pour assurer ce développement.

- aux collections de photos anciennes ;
- aux collections de photos à vocation artistique ou esthétisante (artothèques par exemple) ;

Mal adapté à la communication au public, il nécessite contrôle et précautions contre les manipulations maladroites.

Sa présentation sous forme d'album ou de port-folio permet :

- de bonnes conditions de conservation des documents, à condition toutefois que albums et port-folios soient conçus en fonction des normes de conservation établies ;
- une consultation agréable ;
- un contrôle simple et rapide au retour des documents.

Le rangement en boîte ou coffret assure également de bonnes conditions de conservation, mais il est inadapté à la consultation : risques de déclassement des documents, de vol,...

2. La diapositive :

Sous forme de duplicatas de diapositives originales, elle est actuellement le support de la photographie le plus utilisé dans les bibliothèques publiques. Il est vrai qu'elle ne manque pas de qualités : adaptée à l'archivage comme à la consultation, elle se prête aussi bien à une utilisation individuelle que collective ; déjà familière à la plupart des utilisateurs, elle est idéale pour le prêt à l'extérieur de la bibliothèque, les appareils nécessaires à sa consultation étant courants et relativement simples à se procurer.

Même si elle favorise moins la photo noir et blanc que la photo couleur, la diapositive est un support "agréable" et d'accès simple.

Fragile, elle doit être protégée de la poussière et des manipulations par un cache spécial en verre et plastique.

Selon sa destination, il est possible de la présenter :

- en module de projection : cassette, carrousel, ou même diaporama ou montage audio-visuel ;
- sous pochette en plastique normalisé ;
- en boîte.

3. Négatifs et supports anciens (daguerreotypes, calotypes, etc.) :

Tous ces documents ont un point commun : ils sont uniques, puisqu'originaux, et donc précieux.

On les trouve essentiellement dans les fonds régionaux et locaux.

Documents d'archives par définition, leur communication au public peut se faire au moyen de documents de substitution : copies ou tirages sur papier par exemple.

On peut leur assimiler :

- les internégatifs ;
- les diapositives originales.

4. La microfiche :

Elle permet de regrouper sur une carte de format 105x148 mm près de 100 vues. Mieux adaptée au texte qu'à la photo, et mieux adaptée à la photo noir et blanc qu'à la photo couleur (à laquelle elle inflige une perte importante de qualité et de définition), la microfiche, support économique, peut permettre à peu de frais la consultation de documents destinés à la conservation.

CHAPITRE 1

POURQUOI DES COLLECTIONS DE PHOTOGRAPHIES DANS LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES ?

Tendant à se transformer en médiathèques, les bibliothèques publiques proposent de plus en plus souvent à leurs utilisateurs des supports documentaires (ou "medias") variés : livres, périodiques, disques, films, photographies.

Mais, si le disque est maintenant parfaitement intégré à l'image de la bibliothèque, film et photographie restent l'apanage d'un petit nombre de bibliothèques publiques.

Faut-il avoir des collections de photographies dans les bibliothèques publiques ?

Essayons, en premier lieu, de définir ce que, matériellement, recouvre le terme "photographie".

- I - LA PHOTOGRAPHIE.

Il ne s'agit ni de faire un historique de la photographie, ni d'étudier l'édition photographique sous forme de livre ou de revue mais de voir quelles différentes formes matérielles peut prendre une collection de photographies.

A. LES DIFFERENTS SUPPORTS DE LA PHOTOGRAPHIE :

Ils sont multiples et, selon leurs caractéristiques, plus ou moins bien adaptés à une collection destinée à la conservation ou à la consultation. Les plus connus sont le tirage sur papier et la diapositive. Il faut leur ajouter négatifs et supports anciens, ainsi que microdocuments (microfiches et microfilms), sans oublier le vidéodisque, vraisemblablement le support de l'avenir.

1. Le tirage sur papier :

On peut lui assimiler la carte postale photographique, ancienne ou contemporaine.

Dans le cadre d'une bibliothèque publique, le tirage sur papier se prête particulièrement :

mation ?), et de toutes façons encore absent des bibliothèques publiques, avant d'aborder un aspect important des collections de photographies, qui est celui de la conservation des documents.

B. LA CONSERVATION DES DOCUMENTS PHOTOGRAPHIQUES :

S'il est vrai que toutes les bibliothèques publiques n'ont pas pour objectif la conservation de leurs collections à long terme, il est tout aussi vrai que toutes ont à coeur de maintenir leurs documents en excellent état le plus longtemps possible.

Tout document photographique est altérable, dans un délai plus ou moins long. Les détériorations qu'ils subissent sont de trois sortes :

- mécaniques :
fêlures, cassures, rayures, déformations, ...
- chimiques :
noircissement, oxydation, taches, ...
- biochimiques :
moisissures, bactéries, ...

Des recherches ont été entreprises en ce domaine par le Centre de Recherche sur la Conservation des Documents Graphiques, dépendant du C.N.R.S. et lié par convention au Ministère de la Culture, à la Bibliothèque Nationale, et au Museum d'histoire naturelle. Ces recherches ont permis de mettre en évidence l'importance des conditions de conservation dans la durée de vie d'un document photographique, et d'établir des normes rigoureuses de conservation.

Nous n'envisagerons ici que les normes applicables par une bibliothèque.

1. Conditionnement et stockage des photographies :

Permettent d'assurer de bonnes conditions de conservation :

- les produits chimiquement inertes contenant un pourcentage de plastifiants inférieur à 5% ;
- papiers et cartons à faible teneur en lignine et à pourcentage élevé de cellulose (87%) ;
- les bois non résineux ;
- les métaux inoxydables.

Sont à éviter :

- colles, vernis et adhésifs fortement plastifiés ;
- altuglas et plexiglas ;
- laques et peintures fraîches ;
- élastiques et accessoires en caoutchouc.

De plus, le stockage doit protéger les documents de la lumière et des rayons ultraviolets.

Attention, donc, non seulement à la composition des boîtes, pochettes, et autres conditionnements, mais également aux meubles de stockage et de présentation des documents.

2. Importance de l'environnement :

La température apparaît comme le facteur de dégradation le plus agressif, surtout pour les documents en couleur ; l'humidité ne joue un rôle considérable que lorsque la température est élevée (cf annexe I).

Température et taux d'humidité relative (T.H.R.) doivent être les suivants :

Les appareils nécessaires à la consultation des microfiches vont du plus simple au plus complexe : les plus simples assurent des conditions de visionnement peu agréables ; les plus complexes n'améliorent pas la qualité de l'image, mais permettent un accès plus rapide à celle-ci (par clavier ou, mieux encore, par ordinateur connecté). Certains de ces appareils permettent la reproduction immédiate des documents visionnés.

5. Le microfilm :

Celui-ci existe en deux formats : 16 mm et 35 mm. Contrairement au microfilm 35 mm, le microfilm 16 mm n'est pas adapté à la photographie : sa qualité est inférieure, et, de plus, il impose un taux de réduction trop important des documents.

Le microfilm 35 mm peut être perforé (film cinéma) ou non ; les perforations entraînent une perte importante de surface sensible (donc "imprimable"), mais sont indispensables sur certains appareils de lecture.

Un microfilm peut comprendre jusqu'à 1000 vues.

Présenté soit sous forme de bobine (donc sans protection du film) soit protégé par une cartouche en plastique qui peut permettre l'introduction automatique du film dans certains appareils, le microfilm, comme la microfiche, peut être consulté sur des appareils de lecture diversement complexes.

Présentons le plus élaboré existant actuellement sur le marché, et dit "avec appel de séquence" : le film est découpé en 12 séquences de 80 vues séparées par 3 images neutres ; chaque séquence correspond à un ensemble documentaire et porte un numéro d'ordre à l'intérieur du microfilm ; de la même façon, chaque vue porte un numéro d'ordre à l'intérieur de la séquence ; la séquence recherchée est appelée par l'intermédiaire d'un clavier, le suivi des documents à l'intérieur de la séquence se faisant ensuite grâce à un compteur.

En défaveur de cet appareil, : son prix, actuellement d'environ 40 000 Frs H.T.

6. Le vidéodisque :

Support à la fois du film et de l'image fixe, le vidéodisque est un disque de 33,5 cm de diamètre, lisible sur les deux faces par une tête de lecture soit à laser optique, soit à diamant.

L'image est visionnée sur un écran de télévision relié à l'appareil de lecture, l'ensemble pouvant être connecté à un ordinateur.

Support très résistant, le vidéodisque permet l'enregistrement de plusieurs milliers d'images par face (de 15000 à 50000 selon les sources d'information).

La qualité de l'image rendue peut être remarquable, contredisant l'opinion selon laquelle le vidéodisque serait avant tout un support d'archivage.

Son coût de revient actuel le rend inaccessible aux bibliothèques publiques. Il n'en reste pas moins qu'il incarne sans doute l'avenir des collections de photographies, tant pour sa capacité d'enregistrer que pour ses qualités diverses : encombrement réduit, maniement simple, consultation agréable et de qualité, solidité, liaisons possibles avec l'informatique, accès rapide à l'image.

Du daguerréotype au vidéodisque, le terme "photographie" recouvre diverses réalités techniques. Abandonnons le vidéodisque, présenté comme inusable (a-t-on vraiment le recul nécessaire à une telle affir-

Que peut être une collection de photographies dans une bibliothèque publique ?

A. QUEL SUPPORT DE LA PHOTOGRAPHIE CHOISIR ?

Ce support doit être choisi en fonction des pratiques de la bibliothèque : consultation sur place ou prêt à l'extérieur.

1. Consultation sur place :

La plupart des supports de la photographie sont adaptés à la consultation à l'intérieur de la bibliothèque.

Citons : les tirages sur papier (fragiles)
les diapositives (sans doute le support actuellement le mieux adapté)
les microfiches (qualité de l'image très moyenne)
les microfilms
le vidéodisque (dans l'avenir!)

Faut-il mettre les photographies en libre-accès et les appareils nécessaires à leur consultation en libre-service ? Nous verrons dans les chapitres suivants que l'expérience tend à démontrer que ce type d'organisation, bien que conforme aux options prises par les bibliothèques, n'est absolument pas la garantie d'une consultation de qualité.

2. Prêt à l'extérieur :

Sont à en exclure tous les documents originaux, bien sûr, mais également tous les supports nécessitant l'intermédiaire d'appareils de lecture peu répandus en dehors des bibliothèques et centres de documentation.

Ne restent donc comme supports envisageables que les tirages sur papier et les diapositives.

Le prêt de tirages sur papier, en effet, peut se faire dans le cadre d'artothèques : la photo est alors considérée comme un document artistique et est soumise aux mêmes conditions de prêt que les autres documents graphiques.

La diapositive, quant à elle, est, nous l'avons déjà dit, le support idéal pour le prêt à l'extérieur. Adaptée aux utilisations tant individuelles que collectives, elle nécessite un appareillage de projection simple, que possèdent de nombreuses écoles et associations, ainsi que des particuliers. Outil pédagogique pour les enseignants, support d'animations pour tous, elle peut être présentée sous forme de dossier légendé, sonorisé ou non.

B. QUELS TYPES DE PHOTOGRAPHIES DEVRAIT-ON TROUVER DANS LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES ?

La réponse est variable selon qu'il s'agit d'un fonds documentaire général, d'un fonds d'intérêt local ou régional, ou d'un fonds ancien.

La collection de photographies d'un fonds documentaire général est simple à concevoir : des dossiers légendés sur les divers sujets traités dans la bibliothèque sous une forme ou une autre.

- plaques de verre : température entre 15 et 20°C.
T.H.R. entre 20 et 40 %
- tirages sur papier : température entre 15 et 25°C.
T.H.R. entre 30 et 50 %
- films noir et blanc : température inférieure à 21°C.
T.H.R. inférieur à 30 %
- films couleur : température inférieure à 19°C.
T.H.R. inférieur ou égal à 30 %
- microcopies : température entre 15 et 20°C.
T.H.R. entre 30 et 40 % .

3. Manipulations :

En premier lieu, il est recommandé de mettre en consultation des copies et non les documents originaux.

Par ailleurs, tout document photographique non protégé par un autre support devrait être, dans la mesure du possible, manipulé avec des gants de coton fin et consulté sous un éclairage au tungstène.

Sont à proscrire ou à éviter :

- le passage brutal d'une ambiance à une autre ;
- une exposition prolongée à la lumière du jour ou aux rayons ultra-violets (cf annexe II) ;
- le passage répété en projecteur, visionneuse, ou appareil de lecture ;
- le passage en appareil de lecture mal conçu ou en mauvais état
- les consultations trop fréquentes.

Ces normes, très contraignantes, peuvent sembler appartenir au domaine de la "maniaquerie". Elles sont pourtant la seule garantie d'une bonne conservation.

Considérons-les comme des conseils, et adaptons-les aux objectifs et possibilités des bibliothèques, sans pour autant perdre de vue que trop de souplesse dans cette adaptation équivaldrait à condamner la photographie à une "courte durée de vie".

Choix d'un support et conditions de conservation sont donc à déterminer en fonction des objectifs de la bibliothèque concernée, et du type de collection de photographie que celle-ci désire constituer.

- II - QUELLES COLLECTIONS DE PHOTOGRAPHIES POUR QUELLES BIBLIOTHEQUES ?

La bibliothèque publique a un rôle culturel, mais également distractif ; élément de la mémoire collective, elle a par ailleurs un objectif de conservation.

Peut-elle réellement répondre à cette définition en excluant la photographie de ses collections ?

D'une grande richesse documentaire, la photographie, image statique, permet également une bonne mémorisation du message ; de plus on ne peut nier qu'elle possède, comme d'ailleurs les autres documents graphiques, pouvoir de séduction et faculté d'éveiller émotion et imagination.

Les bibliothécaires semblent souvent déconcertés par ce media dont ils perçoivent l'intérêt, mais qu'ils ne savent pas toujours comment utiliser.

Ce type de collection sera décrit plus longuement dans les chapitres suivants.

Revenons plutôt aux fonds d'intérêt local ou régional et aux fonds anciens. Quelle doit y être la place de la photographie ?

Photos anciennes et contemporaines, documentaires et artistiques, cartes postales photographiques, autant de documents qui appartiennent au patrimoine culturel d'un pays ou d'une région, à son histoire.

A ce titre, toute bibliothèque possédant un fonds local ou régional se doit d'acquérir :

- les archives photographiques d'intérêt local, à savoir les archives de photographes (professionnels et amateurs), des journaux locaux, ainsi que les collections privées et publiques ;
- les séries de diapositives éditées et les cartes postales photographiques sur la région.

Ces acquisitions doivent être complétées par la commande, à des photographes, de reportages destinés à constituer une mémoire visuelle de la région : reportages, par exemple, sur des zones devant être transformées, sur des manifestations locales, sur des métiers en voie de disparition...

Peu différents, puisque le plus souvent axés sur l'histoire de la région, les fonds anciens devraient également compter dans leurs collections des documents photographiques dépassant l'intérêt purement local et à vocation artistique ou esthétique. Sans mélanger les genres et assimiler les fonds anciens des bibliothèques à des musées, on peut reconnaître à la photographie la place qui lui revient en tant que document graphique et imprimé.

Ces fonds devant être conservés, leur transfert sur un support de substitution (comme la diapositive ou le microfilm) destiné à la consultation doit permettre à toute personne en exprimant la demande de pouvoir consulter la documentation réunie.

Pourquoi des collections de photographies dans les bibliothèques ? Parce que la photographie est riche en ressources documentaires, parce qu'elle est adaptée aux objectifs et aux diverses activités d'une bibliothèque.

Consciente de son intérêt, la Direction du Livre a, en 1978, tenté d'implanter la photographie, à titre d'expérience, dans huit bibliothèques publiques de province.

Comment s'est déroulé cette expérience et quels enseignements peut-on en tirer ?

CHAPITRE II

LA PHOTOGRAPHIE DANS HUIT BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES : UNE EXPERIENCE DE LA DIRECTION DU LIVRE

Cette expérience a eu lieu en 1978-1979. Elle a consisté à doter huit bibliothèques publiques de province de deux ou trois visionneuses à diapositives de grand format, chaque bibliothèque constituant par elle-même un fonds de séries de diapositives. Conjointement, chaque bibliothèque était équipée de deux postes pour vidéocassettes et d'un fonds standard de films.

Dans le cadre de cette expérience, une enquête a été réalisée par le G.I.D.E.S. (Groupe interuniversitaire de documentation et d'enquêtes sociologiques), sous la direction de J.-C. PASSERON, enquête destinée à guider la généralisation de l'expérience.

Démarche et résultats de cette enquête sont exposés dans deux volumes de comptes-rendus** riches d'enseignements sur le public de la diapositive et sur l'utilisation qu'il fait de celle-ci.

Etalée sur plusieurs mois après l'ouverture des services audio-visuels (le G.I.D.E.S. et la Direction du Livre assimilent la diapo à l'audio-visuel), cette enquête a été réalisée à partir de :

- l'observation par les sociologues du comportement du public ;
- des entretiens semi-directifs avec les utilisateurs ;
- des questionnaires, soit proposés en libre-accès, soit administrés par les sociologues ;
- des sondages de durée hebdomadaire sur l'intensité d'utilisation du nouveau service et sur les préférences des utilisateurs.

[- LES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES DE L'EXPERIENCE : CAEN, CAMBRAI, CASTRES, CHAVILLE, EVRY, GRENOBLE, TOULOUSE-EMPALOT, VILLE :

Par la composition de leur public et leur mode de fonctionnement, ces bibliothèques avaient en commun plusieurs caractéristiques qui les faisaient apparaître comme favorables à l'innovation culturelle que constituait l'ouverture d'un service audio-visuel :

**L'OEIL A LA PAGE : enquête sur l'introduction d'une documentation audio-visuelle dans huit bibliothèques publiques / J.-C. Passeron, M. Grumbach, M. Benard et al... - Paris : G.I.D.E.S., 1981.

- sept d'entre elles avaient déjà une discothèque, alors qu'à la même époque seulement un tiers des bibliothèques françaises en possédaient une ;
- leur public comprenait un fort pourcentage de personnes actives à savoir 44% contre 36% au niveau national, ces personnes appartenant majoritairement aux classes moyennes de la population
- leurs usagers appartenant aux catégories inactives de la population étaient majoritairement (à 73%) des scolaires et des étudiants ;
- l'utilisation sur place des services offerts était dans toutes ces bibliothèques plus pratiquée que l'emprunt, les ouvrages empruntés étant à 54% des ouvrages documentaires et techniques ces bibliothèques fonctionnaient donc différemment des bibliothèques traditionnelles de prêt et de passage.

Similaires mais non semblables, les bibliothèques de l'expérience n'étaient pas dépourvues de particularités : en effet, si leurs publics appartenaient globalement aux mêmes catégories socio-professionnelles, les pratiques culturelles n'en étaient pas moins variables d'une bibliothèque à l'autre, que ces pratiques culturelles soient influencées par l'implantation des bibliothèques dans des agglomérations de taille différente et possédant donc des équipements culturels plus ou moins développés, ou qu'elles soient liées à des choix et goûts personnels.

- II - LES REACTIONS DES USAGERS DES BIBLIOTHEQUES AU SERVICE-DIAPOS :

Rappelons brièvement en quoi consistait ce service : deux ou trois visionneuses de grand format en libre-accès, et une collection de carrousels de diapositives (en libre-accès partout sauf à Cambrai), collection constituée à partir de séries éditées portant sur des sujets très divers ; les carrousels étaient accompagnés de livrets de légendes

A. LES INCIDENCES DE L'IMPLANTATION DU NOUVEAU SERVICE :

Dans toute bibliothèque, on observe que les différents espaces de celle-ci sont marqués par les utilisateurs majoritaires dans chaque espace : le public de la salle des périodiques n'est en effet ni celui de la discothèque ni celui de la salle de prêt, même si certains usagers utilisent plusieurs espaces.

Il s'en est suivi que le choix d'un espace pour l'implantation du service-diapos a, dans une certaine mesure, influé sur la nature du public de ce service, d'où des variations d'une bibliothèque à l'autre, selon l'implantation choisie.

On sait d'autre part que les usagers des bibliothèques apprécient qu'une certaine discrétion entoure leurs choix et leurs emprunts. Le même phénomène a pu être observé dans l'utilisation des carrousels de diapositives : les visionneuses permettant isolement et discrétion ont été les plus utilisées.

Dans le même esprit, les personnes qui profitaient de la projection d'une série choisie par un autre utilisateur, le faisaient de loin et sans intervenir.

III - QUELLE A ETE L'UTILISATION DU SERVICE-DIAPOS ?

Un mois et demi après l'ouverture des services audio-visuels (soit diapo et vidéo), 23% des personnes entrées à la bibliothèque avaient visionné soit des diapositives, soit des vidéocassettes, soit les deux.

On peut rapprocher ce chiffre de celui des emprunteurs de disques, qui va de 12 à 20% selon les bibliothèques.

A. L'UTILISATION DE LA DIAPO COMPAREE A CELLE DE LA VIDEO :

Moins attractive apparemment que la vidéo, la diapo, un mois et demi après l'ouverture, n'avait été utilisée qu'à près de 15% de ses possibilités, contre près de 50% pour la vidéo.

Par contre, le fonds de diapositives avait été mieux exploré que le fonds de vidéocassettes (43% contre 33%), malgré une concentration très marquée des choix sur certains titres.

Enfin, après une première utilisation, l'intérêt fléchit plus vite dans le cas de la diapo.

B. DES VARIATIONS DE VILLE A VILLE :

- selon le volume des heures d'ouverture du service, l'utilisation augmentant plus que proportionnellement à l'offre temporelle ;
- selon l'adaptation du fonds à la demande, qui s'est avérée être plus importante que la taille du fonds ;
- selon les spécificités du public de chaque bibliothèque.

C. LE CHOIX DES SUJETS :

Une hiérarchie des préférences a été établie, toutes villes confondues :

1. Médiart (arts liés aux médias modernes)...	23%	des visionnements
2. Beaux-arts et littérature.....	19,7%	"
3. Histoire et géographie.....	19,2%	"
4. Techniques.....	13%	"
5. Information et reportage.....	10,7%	"
6. Sciences pures.....	8,2%	"
7. Sciences sociales.....	4,9%	"
8. Métiers et instruction civique.....	0,5%	"

Les sujets les plus choisis n'étant pas les sujets les mieux représentés dans les collections, il a paru intéressant d'établir un rapport entre les pourcentages de visionnements et la composition des fonds :

Il est donc apparu que le visionnement de diapositives ne créait pas de sociabilités : en effet, 68% des visionnements ont été solitaires les visionnements collectifs ayant juste entériné des sociabilités préexistantes (personnes venues ensemble à la bibliothèque) ou prévisibles (proximités d'âge ou d'occupation par exemple).

B. LES REACTIONS DES UTILISATEURS FACE AU LIBRE-ACCES :

La mise en libre-accès des carrousels et en libre-service des visionneuses était supposée assurer l'autonomie de la demande et de l'utilisation. Dans les faits, elle n'en a pas été le moyen efficace.

Le succès, ou l'insuccès, du libre-accès a été directement lié :

- à la familiarité de l'utilisateur avec les espaces et le mode de fonctionnement de la bibliothèque ;
- au capital culturel de l'utilisateur ;
- à sa réaction devant un dispositif technique (crainte ou non de ne pas maîtriser le visionnement).

C. L'UTILISATION DU LIVRET D'ACCOMPAGNEMENT :

L'interprétation d'une image documentaire nécessite en principe une confirmation dans l'écrit ou dans l'oral. Les légendes apparaissaient donc comme indispensables.

Dans les faits, le traitement réservé au livret est allé du recours total à l'abandon tout aussi total !

Le recours total au livret a consisté à accorder à celui-ci plus d'importance qu'à l'image, celle-ci devenant alors illustration annexe d'un texte. Ce type d'utilisation se soldait par la demande de livrets très élaborés.

Plus souvent reçu comme un complément de la photographie, le livret apparaissait alors comme un guide permettant une interprétation juste de l'image.

Majoritairement présent dans les visionnements individuels, il a tendu à disparaître dans les visionnements collectifs (à partir de deux personnes) pour céder la place au commentaire oral.

Son abandon a également été fréquent :

- chez les jeunes et les non-liseurs, correspondant alors à un abandon du sens et à un visionnement plus ou moins mécanique ;
- chez les spécialistes, qui l'ont souvent perçu comme un sous-livre, affirmant ainsi la supériorité du commentaire du connaisseur.

Pour justifier la non-utilisation du livret, ont été invoqués :

- l'impossibilité de lire et visionner en même temps ;
- l'aspect "loisir" de la diapositive, le texte étant alors perçu comme un outil de travail ou d'étude ;
- la mauvaise qualité des livrets!...

	<u>composition du fonds</u>	<u>visionnement</u>	<u>rapport</u>
1. Information-reportage	3,8%	10,7%	2,77
2. Médiart	10,6%	23,6%	2,22
3. Sciences pures	5,2%	8,2%	1,58
4. Techniques	10,0%	13,0%	1,31
5. Sciences sociales	5,2%	4,9%	0,94
6. Histoire-géographie	22,9%	19,2%	0,84
7. Art-littérature	38,0%	19,7%	0,51
8. Métiers-instr. civ.	4,2%	0,5%	0,11

On ne peut que constater l'inadéquation de l'offre à la demande, certains domaines, comme information et reportage (qui aurait aussi pu être appelé "phénomènes de notre temps"), ayant été surutilisés, d'autres, comme art et littérature, étant sur-représentés dans les collections par rapport à la demande.

IV - QUI A UTILISE LE SERVICE AUDIO-VISUEL ?

Globalement, dans cette partie de son enquête, le G.I.D.E.S. ne distingue pas les utilisateurs de la diapo des utilisateurs de la vidéo. Les données qui suivent dépasseront donc le champ de cette étude, du moins pour certaines d'entre elles.

A. STRUCTURE DU PUBLIC DE L'AUDIO-VISUEL PAR CATEGORIES SOCIALES :

L'enquête révèle une très inégale propension des usagers des bibliothèques à utiliser l'audio-visuel, selon leur classe sociale et leur statut.

Pourcentage représenté par chaque catégorie dans l'ensemble des utilisateurs de l'audio-visuel :

- scolaires et étudiants..... 51,0%
- classes populaires..... 10,2%
- classes moyennes..... 18,4%
- classes supérieures..... 12,2%
- autres inactifs..... 8,2%
(retraités, femmes au foyer)

On note le poids des scolaires et des étudiants, qui représentent plus de 50% des utilisateurs, d'où une certaine image de "jeunesse" du service.

Parmi les actifs, les classes moyennes constituent la catégorie la plus fortement consommatrice d'audio-visuel.

N'oublions pas toutefois que, à l'intérieur du public des bibliothèques de l'expérience, scolaires et étudiants, ainsi que

personnes actives des classes moyennes, étaient sur-représentés. Il est donc important de prendre également en compte le pourcentage d'utilisateurs à l'intérieur de chaque catégorie, à savoir :

- scolaires et étudiants..... 39,6%
- classes populaires..... 16,6%
- classes moyennes..... 19,5%
- classes supérieures..... 28,5%
- autres inactifs..... 7,5%

Si scolaires et étudiants confirment leur intérêt pour l'audio-visuel, on constate de plus, grâce aux chiffres ci-dessus, que la propension à utiliser l'audio-visuel croît avec la position dans la hiérarchie sociale. Le G.I.D.E.S. en conclue que l'image ne compense ni l'inégale distribution du capital culturel, ni l'inégalité devant le livre.

Toutefois, l'enquête a également permis de constater que, si les personnes actives appartenant aux catégories supérieures de la population manifestent une grande facilité dans l'approche et l'utilisation de l'audio-visuel, elles font preuve d'une absence de récidive, les personnes actives des classes populaires étant moins essayeuses mais plus persévérantes.

Cette description du public de l'audio-visuel serait incomplète sans les chiffres suivants :

58% des personnes inscrites dans les bibliothèques de l'expérience sont des femmes, mais plus de 63% des utilisateurs de l'audio-visuel sont des hommes, prépondérance d'autant plus forte que l'usage de l'audio-visuel est prolongé ou plus complet (80% d'hommes parmi les utilisateurs simultanés de la diapo et de la vidéo).

S'agit-il d'une réticence devant les dispositifs techniques ? Ou d'une dépendance du cercle domestique qui fait que les femmes viennent plus à la bibliothèque pour approvisionner leur famille en lecture que pour y exercer des loisirs personnels ?

B. INFLUENCE DES PRATIQUES CULTURELLES :

Il apparaît que les pratiques culturelles en dehors de la bibliothèque influent sur l'utilisation de l'audio-visuel dans la bibliothèque.

En effet, on observe que la pratique de l'image (pratique photographique avec ambition technique ou esthétique et cinéphilie) amène à utiliser l'audio-visuel. L'usage de la télévision, par contre, produit l'effet inverse ; retraités et femmes au foyer étant statistiquement de forts consommateurs de télévision, ceci peut expliquer qu'ils soient sous-représentés dans le public de l'audio-visuel.

Il ressort également de l'enquête réalisée par le G.I.D.E.S. que les utilisateurs du service audio-visuel sont des usagers intensifs de la bibliothèque, pratiquant plus la lecture sur place que l'emprunt à domicile.

On note encore (cf tableaux ci-contre) que la différence dans l'utilisation de l'audio-visuel selon le niveau d'étude est plus proche de celle constatée dans l'usage de la bibliothèque en général, que de celle constatée dans les pratiques culturelles en dehors de la bibliothèque.

L'ampleur des oppositions entre les adultes à scolarité primaire et les adultes à scolarité supérieure selon les pratiques culturelles

<u>Les pratiques culturelles</u>	% des « pri- maires » (a)	% des « supé- rieurs » (b)	Ampleur de a b
% des personnes qui n'ont fait, dans l'année, qu'une sortie culturelle (théâtre, concert, exposition, musée...)	67	13	5,2
% des personnes qui n'ont aucun livre d'art dans leur bibliothèque	72	15	4,8
% des personnes qui possèdent moins de 100 livres dans leur bibliothèque	61	13	4,7
% des personnes qui préfèrent lire des romans d'évasion	20	7	2,9
% des personnes qui préfèrent les stations périphériques	40	15	2,7
% des personnes qui ne possèdent pas de musique classique dans leur discothèque	65	26	2,5
% des personnes qui préfèrent des films sans statut cinéphilique	93	44	2,1
% des personnes qui préfèrent des ouvrages de « culture moyenne ».	88	58	1,5

L'ampleur des oppositions entre les adultes à scolarité primaire et les adultes à scolarité supérieure dans l'usage du service AV

<u>L'AV en bibliothèque</u>	% des « pri- maires » (a)	% des « supé- rieurs » (b)	Ampleur de a b
% des personnes qui, la première fois, n'ont pas visionné seules	72	29	2,5
% des non-usagers AV ne désirant pas le devenir	62	27	2,3
% des personnes non favorables à l'enregistrement d'émissions TV	47	24	1,9
% des personnes ne portant aucun jugement sur le nouveau service AV	72	45	1,6
% des personnes non favorables à un service de prêt à domicile de diapos	42	30	1,4
% des non-usagers du service AV	75	54	1,4
% des usagers AV qui ont visionné plus de deux documents	73	58	1,3
% des usagers AV très satisfaits de leur visionnement	57	35	1,6

L'ampleur des oppositions entre les adultes à scolarité primaire et les adultes à scolarité supérieure selon l'usage de la bibliothèque

<u>Les usages de la bibliothèque</u>	% des « pri- maires » (a)	% des « supé- rieurs » (b)	Ampleur de a b
% des personnes qui n'ont pas fait un usage documentaire de la bibliothèque	56	34	1,6
% des personnes qui se servent peu de la bibliothèque	51	35	1,5
% des personnes qui ne sont pas inscrites à la discothèque	64	46	1,4
% des personnes qui ne fréquentent pas la salle des périodiques	53	35	1,5
% des personnes qui ne lisent pas sur place	47	35	1,3
% des personnes qui demandent conseil au personnel	51	40	1,3
% des personnes qui n'ont pas de relation avec les autres usagers	67	58	1,2

Tableaux extr. de : "Bulletin des bibliothèques de France", t. 27, n° 2, 1982, p. 76.

Les enquêteurs du G.I.D.E.S. en concluent que, même si, comme dans toute étude des pratiques culturelles, on observe que "le plus va vers le plus", puisque la propension à utiliser l'audio-visuel semble proportionnelle au capital culturel, l'audio-visuel en bibliothèque permet cependant une atténuation des inégalités culturelles telle qu'elle est promue par les bibliothèques.

C. QUI CHOISIT QUOI ?

La diapositive est préférée à la vidéo par :

- les classes moyennes ;
- les scolaires les plus jeunes et les élèves de l'enseignement technique.

Quant au choix des sujets :

- les classes supérieures choisissent à 80% l'art et la littérature ;
- les classes moyennes préfèrent les dossiers sur l'histoire et la géographie, ainsi que sur les métiers et l'instruction civique ;
- les classes populaires rejoignent les classes supérieures dans leur goût pour l'art et la littérature mais dans une proportion moindre, et s'intéressent de plus aux sciences et techniques ;
- les scolaires et étudiants (surtout les scolaires) se passionnent littéralement pour le domaine "information et reportage" (très axé sur l'actualité).

Avant de conclure sur cette enquête du G.I.D.E.S., donnons la parole aux utilisateurs de diapositives, et écoutons leur avis sur le nouveau service qui leur était proposé.

Si, pour certains, la diapositive est apparue :

- d'accès facile ;
- riche d'information ;
- plus objective que le texte ;
- source de rêve ;
- à la fois instrument de connaissance et de contemplation esthétique ;

D'autres lui ont reproché :

- son aspect statique ;
- son caractère impersonnel ;
- l'absence de sonorisation.

Ses détracteurs l'ont également "accusée" de faire perdre le sens de l'effort personnel et de ne pas aiguïser la pensée abstraite.

Eternel débat sur l'image que nous nous garderons de trancher!

Plus pratiquement, quels enseignements peut-on tirer de cette enquête ?

Par ses informations sur le public de la diapositive, et donc de la photographie, par ses données sur l'utilisation qui est faite de ce support dans une bibliothèque, le compte-rendu de l'enquête du G.I.D.E.S. peut être utile à tout bibliothécaire chargé d'une photothèque non spécialisée, dans le cadre d'une bibliothèque publique.

Ce compte-rendu oriente vers des directions d'observation qui peuvent permettre de cerner et comprendre un public et, ainsi, d'adapter à sa demande les services qui lui sont proposés.

CHAPITRE III

UN CAS PARTICULIER : LE SERVICE ICONOGRAPHIQUE DE LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE D'INFORMATION.

Le principe de la Bibliothèque publique d'information (bibliothèque du Centre G.Pompidou, Paris) est d'offrir, en accès libre, une collection encyclopédique et multi-média : livres, périodiques, microdocuments, disques, films (sous forme de vidéo-cassettes), photographies (sous forme de diapositives).

La collection de diapositives est gérée par le "Service iconographique" (indépendant du Service audio-visuel), dont les fonctions sont multiples : en effet, celui-ci constitue sa collection et en assure la communication au public de la B.P.I. ; responsable d'animations, il a de plus une vocation de formation et d'information dans le domaine de la photographie.

I - LA COLLECTION DE DIAPOSITIVES DE LA B.P.I.

Il s'agit d'une collection encyclopédique, constituée de séries de diapositives documentaires.

On peut actuellement l'évaluer à environ 260 000 images (et non séries) dont la B.P.I. possède de deux à quatre exemplaires selon les cas, dont nous verrons qu'ils sont liés au mode d'acquisition.

A. LES DIFFERENTS MODES D'ACQUISITIONS :

Le rythme actuel d'acquisitions est d'environ 10 000 images par an :

1981	:	10 810 images
1982	:	9 110 images

Ces acquisitions se font par l'intermédiaire de trois circuits :

- l'édition de diapositives ;
- les archives photographiques ;
- la commande de reportage.

1. Les séries éditées de diapositives :

Leur acquisition pose un premier problème : l'absence d'information "bibliographique" en ce domaine. Aucun pays ne publie de recensement, ni officiel ni commercial, de sa production de séries de diapositives.

Le seul ouvrage de références disponible a été publié par la Documentation Française : "Où trouver des diapositives éditées", n° 40 de la revue "Interphotothèque", sept. 1980. Ancien et limité aux éditeurs français, cet ouvrage est cependant utile à toute bibliothèque désirant constituer une photothèque. Il n'est d'aucune aide à la B.P.I. déjà en contact avec tous les éditeurs cités, et qui doit donc "repérer" par elle-même les éditeurs étrangers et les nouveaux éditeurs français.

N'existe donc comme source d'information proprement dite pour les acquisitions de diapositives que les catalogues d'éditeurs, plus ou moins précis, et ne permettant pas d'évaluer les qualités techniques et documentaires des séries proposées.

Toutefois, la majorité des éditeurs, tant en France qu'à l'étranger, acceptent d'envoyer leurs séries pour examen avant acquisition.

Le marché de l'édition de diapositives couvre à peu près tous les domaines de la connaissance, avec une nette prédominance des séries pédagogiques, d'où un problème d'adaptation à l'ensemble du public. On assiste par ailleurs à une tendance des éditeurs à se spécialiser dans un domaine, améliorant ainsi nettement la qualité de leurs fonds.

L'ensemble de la production n'en reste pas moins de qualité très moyenne : des séries souvent anciennes, sans qualités esthétiques, trop brèves (comment présenter de façon satisfaisante un sujet en 12 diapos?). L'intérêt des légendes des photos est lui aussi très inégal, celles-ci se limitant même parfois à une simple identification des documents. Par ailleurs, la mauvaise qualité technique de ces séries accentue les problèmes posés par leur conservation.

Ce circuit d'acquisition n'est toutefois pas à négliger, ne serait-ce que parce que certains éditeurs font un réel effort de qualité. De plus :

- leur coût reste peu élevé :

- . séries éditées françaises : 5,40 Fr. H.T. l'image en moyenne
- . séries éditées étrangères : 7 Fr. H.T. l'image en moyenne
(auxquels il faut ajouter 30% de commission)

= prix 1983 pour des diapositives présentées sous des caches en carton.

- en cas de "perte" ou détérioration, les diapositives éditées sont facilement remplaçables ;
- leur traitement bibliothéconomique avant mise à disposition du public est simple et rapide.

Mais, même si une partie importante des utilisateurs semble tout à fait s'en satisfaire, les séries éditées de diapositives restent peu (ou pas) représentatives de ce que la photographie peut apporter dans une bibliothèque.

C'est ainsi que, après avoir constitué une collection de séries éditées, la B.P.I. a décidé de diversifier ses modes d'acquisitions et d'utiliser les archives photographiques existantes.

2. La constitution de dossiers à partir d'archives photographiques :

Ces archives peuvent être :

- privées : photographes, agences photographiques, collectionneurs, photothèques, ...
- publiques : musées, organismes à vocation culturelle, établissements publics, ...

L'information écrite sur ces archives n'est ni beaucoup plus importante, ni beaucoup plus récente que celle sur les éditeurs de diapositives.

Les ouvrages existant ont également été publiés par la Documentation française :

- "Le répertoire des collections photographiques en France" dernière édition : 1981
- "Les collections photographiques des administrations et établissements publics de Paris et de l'agglomération parisienne" dernière édition : 1974
- "Les collections photographiques des musées de province" n° 29 de la revue "Interphotothèque", sept. 1976
- "Les collections photographiques en Europe : enquête sur les services publics" n° 37 de la revue "Interphotothèque", sept. 1978

Laissons de côté les trois derniers ouvrages cités, anciens sinon périmés, pour examiner plus en détail celui sur les collections photographiques en France. Répertoire automatisé recensant environ 1100 collections publiques et privées, il correspond au fichier ICONOS qui est l'une des branches de la BIPA, banque de données de la Documentation Française. Ce fichier ne sera interrogeable en ligne que dans plusieurs mois (en principe fin 1983) ; il n'est donc actuellement consultable que sous sa forme éditée. Son classement est alphabétique (par noms des photographes et des photothèques), mais un index permet les recherches par sujet. Etabli à partir de questionnaires remplis par photographes et responsables de photothèques, ce répertoire ne donne que les informations fournies par eux et non vérifiées. Il s'en suit bien des surprises, les objectifs commerciaux ou d'autres motivations amenant souvent à surévaluer les collections.

Utiles mais incomplets, ces divers ouvrages publiés par la Documentation Française ne dispensent en aucun cas d'investigations complémentaires par d'autres voies :

- livres et revues illustrées qui signalent les noms des auteurs ou ayant-droits des photographies reproduites, permettant ainsi de découvrir des sources supplémentaires ;
- les magazines photos spécialisés dans le reportage documentaire, qui fournissent le même type d'informations ;
- les expositions de photographies documentaires.

De plus, la B.P.I. est contactée par de très nombreux photographes. Ces propositions sont importantes et intéressantes, parce qu'elles permettent de compléter le circuit plus officiel de l'édition et des expositions.

La constitution d'un dossier d'archives est relativement longue et complexe. Elle peut être décomposée en plusieurs étapes :

- repérage des archives photographiques susceptibles d'être intéressantes sur le sujet du dossier ;
- consultation de ces archives ;
- choix d'une ou plusieurs sources de documents (rarement plus de trois dans un but d'unité du dossier) ;
- choix des documents qui constitueront le dossier ;
- organisation et légendage du dossier, le plus souvent en collaboration avec le(s) photographe(s), le(s) responsable(s) de photothèque(s), ou un spécialiste du sujet ;
- formalités administratives, soit la signature d'un contrat par les ayant-droits et la B.P.I. autorisant cette dernière à utiliser les documents retenus ;
- reproduction des documents originaux par un laboratoire ;
- retour des documents du laboratoire : vérification des originaux et de la qualité des duplicatas.

Quelques précisions :

- sur le choix des photos :
Celui-ci se fait toujours sur table lumineuse avec une loupe (compte-fil) et non en projection ; en effet, la projection favorise les documents et ne permet pas d'évaluer avec précision leur qualité technique.
- sur le légendage :
Une simple identification des documents se solde par des réclamations régulières de la part des utilisateurs, très exigea en ce domaine ;
- sur la prise en charge des documents originaux par la B.P.I. :
Celle-ci assure systématiquement tous les documents originaux qui lui sont confiés auprès d'une compagnie d'assurances ; de plus, afin d'éviter tout litige, la B.P.I. signe une prise en charge de tous les documents qui lui sont remis, sorte de reçu annulé par une décharge que signe le photographe lorsque ses photos lui sont rendues.

Revenons sur le contrat autorisant la B.P.I. à utiliser les photographies qu'elle a sélectionnés.

Ce contrat définit les droits de la B.P.I. et du propriétaire des documents (cf annexe III) ; il mentionne le montant des droits d'auteur versés par la B.P.I. : le montant des droits est négocié annuellement par la B.P.I. avec des représentants des photographes affiliés à la F.A.P.C. (Fédération des associations de photographes créateurs), à la S.P.A.D.E.M. (société de perception des droits d'auteurs), et des agences photographiques. Ces droits sont actuellement de 40 Fr. H.T., frais techniques de duplication non compris, par document reproduit.

Les dossiers d'archives sont dupliqués en quatre exemplaires, parfois en trois seulement, deux de ces exemplaires étant destinés à la consultation, le(s) autre(s) servant de réserve en cas de détérioration.

On ne peut nier l'inconvénient majeur de ce mode d'acquisition qui est de représenter un investissement important en temps de travail et en argent.

En contrepartie, la B.P.I. s'engage vis-à-vis du photographe:

- à acquérir un nombre minimum de photographies à l'intérieur du reportage réalisé par lui ;
- à lui verser un droit d'auteur sur chaque document sélectionné ;
- à lui fournir les pellicules , dans des limites précisées ;
- à prendre en charge, en tout ou en partie, d'éventuels frais de déplacement.

Le prix de revient moyen d'une photographie de reportage est actuellement évalué à 73 Fr H.T.

Les photographes à qui sont confiés ces reportages sont choisis en fonction de leur expérience antérieure. Il arrive toutefois que des photographes pratiquement débutants participent à ce genre d'entreprise.

Ces reportages permettent de constituer des archives photographiques d'une très grande qualité et introuvables par ailleurs.

Leur prix de revient peut en sembler extrêmement élevé, mais il ne faut pas oublier que, réalisés en vue d'expositions, ils évitent à la B.P.I. de reverser des droits d'auteur, puisque celle-ci, par contrat, peut utiliser les documents sélectionnés librement pour expositions, affiches, catalogues, édition de cartes postales, ...

Par ces reportages, la B.P.I. joue de plus un rôle d'aide à la création, dans un secteur où les aides sont rares.

1. LE TRAITEMENT DES DOCUMENTS : PREPARATION DES DIAPOSITIVES AVANT MISE A DISPOSITION DU PUBLIC ET CATALOGAGE :

Quelque soit le mode d'acquisition, le traitement des documents, à quelques nuances près, est le même.

1. Préparation matérielle des séries de diapositives :

En premier lieu, toutes les diapositives destinées à la consultation sont munies d'un cache de protection anti-newton en verre et plastique, les exemplaires de réserve étant protégés par un cache en carton.

Sur chaque diapositive est inscrit le numéro d'enregistrement de la série dont elle fait partie ainsi que son numéro d'ordre dans cette série.

Un premier exemplaire de chaque série est mis en carrousel de projection, accompagné de ses légendes sous forme de livret relié.

Un deuxième exemplaire est classé dans des pochettes en plastique (adapté à la conservation des documents) de vingt vues ; les légendes, non reliées, sont glissées dans la première pochette de cette série, prévue à cet effet. Cet exemplaire est destiné à la consultation sur table lumineuse avec une loupe.

Le(s) exemplaire(s) de réserve ainsi que les documents originaux sont conservés, sans leurs légendes, dans des boîtes en plastique adaptées à cet usage.

De plus, le marché de la photographie est très marqué par les modes éditoriales, dont il est tributaire, d'où une pléthore de reportages sur certains sujets, face à un véritable désert dans certains domaines

Ces inconvénients sont largement contrebalancés par la qualité des dossiers ainsi réalisés, très supérieurs aux séries éditées, que ce soit d'un point de vue documentaire, esthétique ou technique.

Mais malgré la richesse et la variété des archives photographiques certains types de dossiers n'étaient pas réalisables par cette voie.

La B.P.I. a donc entrepris une politique de commande de reportages

3. Les reportages :

Ils sont de deux types :

- les reportages consistant en prises de vues dans des expositions des musées, des ateliers d'artisans, ..., soit un travail purement documentaire, sans élément véritablement personnel ou créatif ;
- les reportages sur un thème, qui permettent au photographe de réaliser un travail moins platement documentaire, plus esthétisant et plus proche de ce qu'on entend habituellement par reportage.

Nous passerons rapidement sur les reportages "prises de vues", non pas que leur intérêt soit moindre, mais parce que leur organisation est beaucoup moins complexe.

Réalisés par des photographes extérieurs à la B.P.I., mais avec lesquels des relations régulières de travail se sont établies, ces reportages font l'objet d'un contrat-type (cf annexe IV). Le montant des droits d'auteur versés au photographe est actuellement de 78 Fr hors taxes par prise de vue, dont il doit fournir trois clichés originaux (soit, de fait, 26 Fr H.T. par cliché).

La B.P.I. est titulaire de tous les droits (ou copyright) sur ces dossiers.

Ont ainsi été réalisés des reportages dans des expositions, permettant dans des délais rapides de proposer en consultation avec le catalogue de l'exposition une série de diapositives représentative, sinon exhaustive.

Revenons aux reportages "créatifs", presque toujours réalisés en vue d'exposition.

Commandés par la B.P.I., souvent avec l'aide d'organismes extérieurs (aide financière et intellectuelle), ces reportages font l'objet de contrats dont les termes varient suivant le type de reportage à effectuer et son organisation.

Tous les contrats signés dans ce cadre assurent à la B.P.I. :

- un droit de contrôle sur le déroulement du reportage ;
- des garanties quant au résultat final ;
- la coexploitation des documents sélectionnés par elle, ce qui signifie que les deux parties contractantes, à savoir la B.P.I. et le photographe, ont des droits toutes deux sur ces documents, dans des limites précisées par le contrat.

Les séries de diapositives apparaissent dans le catalogue général de la B.P.I., catalogue informatisé et édité, mais elles font également l'objet d'un catalogue spécifique (cf annexe V), présenté en deux tomes (un tome auteurs-titres et un tome matières et topographique), et qui est disponible en vente. Utile en tant qu'aide au catalogage et aux acquisitions, il se termine par une liste des éditeurs (cf annexe VI) mentionnés dans les notices, en précisant leurs coordonnées.

+ Catalogage au niveau de l'image :

La diapositive devient alors unité documentaire et fait l'objet d'une indexation-matière faite à partir de la liste-autorité de la B.P.I. et de thésaurus complémentaires dans certains secteurs, comme l'art ou les sciences de la nature par exemple.

Ce catalogue se présente sous forme de fichier, et n'est ni édité ni informatisé. Son objectif est de dépasser le carcan de la série et de permettre des recherches par sujet beaucoup plus précises, complètes et détaillées.

Dans les faits, ce fichier a été totalement sous-utilisé. Deux raisons principales à cela :

- ses objectifs répondent à une demande spécialisée qui n'est pas celle du public de la B.P.I.
- la structure de la collection en série s'adapte mal à une indexation par image : en effet, le résultat d'une recherche au niveau de l'image se matérialise par un lot de séries à l'intérieur desquelles le demandeur doit consulter les diapositives dont les références sont indiquées sur les fiches d'indexation, sans les extraire des dossiers auxquels elles appartiennent.

Les demandes de recherche documentaire au niveau de l'image étant essentiellement du domaine de l'art, l'indexation par image (ou analyse de l'image) est progressivement abandonnée dans les autres secteurs.

. COMPOSITION DE LA COLLECTION DE DIAPOSITIVES :

Tous les grands domaines de la connaissance sont représentés, mais de façon très inégale.

Fin 1982, près de 1700 carrousels étaient disponibles, se répartissant comme suit :

classe de la C.D.U.	nombre de carrousels	pourcentage à l'intérieur de la collection
2/3	44	3%
5	199	12%
6	300	18%
7	952	57%
8	27	1,5%
9	139	8,5%

2. Catalogage :

Celui-ci se fait à deux niveaux :

- celui de la série
- celui de l'image

+ Catalogage des séries de diapositives :

En l'absence de normes établies, il a fallu en "imaginer".

Les séries de diapositives étant intégrées au catalogues multi-médias de la B.P.I. (catalogues auteurs-titres, matières et topographique), il a été décidé de traiter celles-ci comme les monographies imprimées, et de calquer leur catalogage sur celui des livres. Dans le même esprit, l'indexation (cotes et vedettes-matières) se fait suivant les mêmes critères et les mêmes listes-autorités que les autres supports.

Notice de catalogage d'une série éditée :

> 674 <
"IS74-100"

La céramique : techniques ancienne et contemporaine par
Maurice Savoie [diapositives]. - Montréal : Formart,
1970. - 40 diapos coul. ; 24 x 36 mm & livret
céramique * céramique industrielle

Notice de catalogage d'un dossier d'archives :

> 790.81 <
"IS76-10161"

Ecole Nationale du Cirque. Pierre Eteix et Annie
Fratellini [diapositives] / dossier iconographique
constitué par la Bibliothèque publique d'information ;
photos de Daniel Preat et Françoise Huguier. - Paris :
Arch. D. Preat : Arch. F. Huguier, 1976. - 16 diapos
coul. ; 24 x 36 mm & liste
Copyright : voir le livret d'accompagnement
cirque / France * clowns * Ecole nationale du cirque.
Paris

Notice de catalogage d'un reportage :

> 676.2 <
"IS77-0107"

Techniques de la presse [diapositives] / reportage réalisé
par la Bibliothèque publique d'information ; photos de
Luc Joubert ; schémas de Daniel Ingwiller ; texte de
Roger Cotel. - Paris : B.P.I., 1977. - 480 diapos coul. ;
24 x 36 mm & liste
Copyright B.P.I.
imprimerie / technique * imprimerie / machines et
matériel

Quelques remarques :

- la vedette principale est toujours le titre de la série ;
- des entrées secondaires sont faites aux noms des photographes et des collaborateurs ;
- la zone d'édition a été utilisée pour faire apparaître le lieu d'archivage des originaux à partir desquels la série a été réalisée (sauf pour les séries éditées pour lesquelles c'est l'éditeur qui est mentionné) ;
- en note, figure toujours la mention du copyright, obligatoire dans tous les cas de reproduction de photographie (sauf dans le cas des séries éditées).

Le système de rangement des documents utilisés a été revu en fonction de l'importance du public et amélioré. Une équipe de techniciens a été mise en place pour assurer la maintenance des visionneuses. Carrousels et livrets ont été retirés des ensembles de lecture et remis en état.

Un nouveau système de consultation a ensuite été mis au point, encore en vigueur aujourd'hui. S'il permet une meilleure utilisation de la collection de diapositives, il contredit deux des principes de base de la B.P.I., le libre-accès et le multi-média.

Ce système est triple :

- la majorité des carrousels (soit environ 1200) a été retirée des espaces de lecture multi-médias et sont devenus consultables suivant les mêmes modalités que les diapositives en pochette (qui restent disponibles) : sur demande et sous contrôle au bureau d'information du Service iconographique ; un système de fantômes sur les étagères de livres permet de maintenir fictivement le multi-média. Ce système s'avère tout à fait fiable et assure un visionnement d'excellente qualité.
- accès libre et multi-média ont été maintenus pour quelques domaines (régions de France, musées, spectacles et transports) représentant environ 600 carrousels ; mais la mise en place du carrousel est effectuée par le personnel d'accueil et le visionnement se fait sous son contrôle ; ce système, également fiable, pourrait être étendu à l'ensemble de la collection si personnels d'accueil et de rangement étaient proportionnellement augmentés.
- afin de répondre à une demande imprécise, à savoir "voir des images", quelques visionneuses (20 environ), pré-chargées de carrousels inamovibles mais remplacés par le personnel tout les quinze jours, ont été réparties dans les ensembles de lecture ; ces "programmes fixes" remportent un succès certain, mais risquent de donner à la diapositive une image plus "gadget" que documentaire.

Ce triple système désoriente le public (sinon le personnel) qui l'assimile difficilement, d'où l'étude, par le Service iconographique d'un système de consultation plus simple, fiable, et n'imposant pas au personnel d'accueil un surcroît de travail.

L'option actuelle s'oriente vers le choix d'un autre support que la diapositive : le microfilm.

Le Service iconographique assure donc actuellement le transfert de sa collection sur microfilm 35 mm, chaque microfilm représentant environ et en moyenne l'équivalent de dix carrousels, dont les livrets seront reliés en un seul volume.

Il est probable que microfilms et livrets de légendes ne seront pas en accès libre mais disponibles sur demande. Pour les sujets les plus consultés, certains appareils pourraient être pré-chargés et utilisables sans recours au personnel d'accueil. Ce système permettrait de respecter le principe du multi-média (les microfilms seraient dans les ensembles de lecture), de contrôler l'utilisation qui est faite des documents, de diminuer problèmes de rangement et de stockage.

On note une nette prédominance de la classe 7 qui se décompose comme suit :

- Reportages sur la France
et les pays étrangers 202 carrousels
(inclus à la B.P.I. dans la classe 7)
- Monographies d'artistes 126 "
- Musées et spectacles 195 "
- Art par genre et par pays 429 "

- II - LA COMMUNICATION DES DOCUMENTS :

Organisée et assurée par le Service iconographique, cette fonction sera envisagée sous deux aspects : comment se fait la consultation des diapositives à la B.P.I. et qui utilise ce service ?

A. EVOLUTION DU SYSTEME DE CONSULTATION :

A l'ouverture de la B.P.I. (début 1977), le système de consultation était double :

- consultation par projection individuelle de carrousels (80 diapositives maximum) accompagnés de livrets de légendes ; carrousels en accès libre dans les ensembles de lecture suivant le principe du multi-média, et visionneuses en libre-service;
- consultation sur table lumineuse des exemplaires sous pochettes avec légendes non reliées : consultation sur demande et sous contrôle du personnel d'accueil au bureau d'information du Service iconographique ;
consultation liée à l'indexation par image ;

Elaboré avant l'ouverture, ce système ne pouvait prendre en compte un élément essentiel, mais sur lequel toute information était impossible : le public de la B.P.I.

Celui-ci a, dès l'ouverture, apprécié la diapo, l'a surutilisée, pour ne pas dire mal utilisée. Visionneuses et carrousels ont été plutôt malmenés et rapidement endommagés. S'est reposé le problème du libre-accès, non encore résolu aujourd'hui.

Par ailleurs, aux utilisations "intempestives" de la diapositive, s'est ajouté la non-maîtrise par la B.P.I. du rangement de ses collections, liée à la multiplication par trois ou quatre du nombre de personnes attendues, et donc du nombre de documents utilisés quotidiennement. L'accumulation sur les tables des carrousels consultés, le plus souvent dissociés de leurs livrets de légendes, la difficulté de trouver les documents recherchés, n'ont pas facilité le fonctionnement du système mis en place.

Ce projet n'est toutefois pas sans inconvénients :

- les microfilms sont réalisés à partir de duplicatas de diapositives originales et non à partir des documents originaux, d'où une perte importante de qualité ;
- la consultation du microfilm est moins agréable que celle de la diapositive ;
- l'utilisation des appareils de lecture des microfilms est complexe et déconcerte la majeure partie des utilisateurs ;
- la diapositive avait l'avantage d'être un support connu, sinon familier.

Il faut s'interroger sur les usagers de la diapositive, et se demander si ceux-ci se reconvertiront facilement au microfilm, ou si le choix de ce nouveau support ne risque pas de modifier la structure du public de la photographie à la B.P.I.

B. QUI UTILISE LES DIAPOSITIVES A LA B.P.I. ?

A partir d'une enquête réalisée en 1982 par le service de recherche de la B.P.I., il est possible d'évaluer l'impact de la diapositive, la composition de son public et l'utilisation de ce support, ceci dans le cadre de la B.P.I.

Toutes les données qui suivent sont issues de cette enquête, qui a consisté en interviews d'usagers, sous forme de questionnaires (3346 en tout).

Il serait intéressant de comparer les résultats de cette enquête avec ceux de l'enquête réalisée par le G.I.D.E.S. dans le cadre de l'expérience menée par la Direction du livre (cf chapitre II). Si l'organisation des deux enquêtes permet cette comparaison sur un certain nombre de points, les conditions de réalisation, différentes, rendent toute conclusion délicate : en effet, le G.I.D.E.S. a réalisé son enquête dans les mois qui ont suivi l'ouverture du service-diapos dans les bibliothèques de l'expérience, alors que la B.P.I. était déjà ouverte depuis cinq ans lorsque l'enquête y a eu lieu, d'où un premier risque de confusion, l'attitude du public évoluant avec le temps. Par ailleurs, les services proposés dans les deux cas sont différents :

- à la B.P.I. : un système de consultation complexe, à savoir celui décrit précédemment ("Un nouveau système de consultation", p. 28) ;
- dans les bibliothèques de l'expérience : carrousels en libre-accès et visionneuses en libre-service.

Nous éviterons donc, sauf sur quelques points, de comparer les résultats de ces deux enquêtes.

L'enquête réalisée à la B.P.I. fait apparaître que 9,5% des usagers de celle-ci consultent des diapositives (contre 10% pour les films).

A quelles catégories socio-professionnelles appartiennent ces 9,5% d'utilisateurs ?

Sur 100 personnes interrogées à l'intérieur de chaque catégorie, ont répondu avoir consulté des diapositives :

- classe dominante	11,9%
- classe moyenne.	10%
- classe populaire	15%
- étudiants	7,2%

On note que ces résultats diffèrent considérablement de ceux obtenus par le G.I.D.E.S. (cf p. 14). Toutefois, celui-ci observant que les usagers appartenant aux classes populaires sont moins "essayeurs" mais plus "récidivistes", on peut penser que leur importance parmi les utilisateurs de la diapositive à la B.P.I. est directement liée au fait que celle-ci est ouverte depuis plusieurs années. Cette explication est pourtant peu plausible, puisque l'on remarque que le public de la diapositive ne se recrute pas parmi les habitués de la B.P.I.

En effet :

Parmi les personnes venues à la B.P.I. ;	ont déclaré avoir consulté des diapositives :
1 fois	22,7%
de 2 à 5 fois	14,2%
de 6 à 10 fois	5%
de 11 à 50 fois	6%
plus de 50 fois	5,5%

Ce phénomène de désaffection s'observe aussi dans l'utilisation de la vidéo, mais de façon moins marquée. Lassitude après un premier engouement? Déception? Ou plutôt supports peu utilisés par les catégories socio-professionnelles majoritaires parmi les habitués de la B.P.I.? On note en effet que l'utilisation des différents médias est très cloisonnée :

Sur les 9,5% d'utilisateurs de diapositives :

- 3,1% n'ont consulté que des diapositives ;
- 2,4% ont également visionné une vidéocassette ;
- 4,4% ont lu un livre ;
- parmi ces 6,8% ayant aussi utilisé livre ou vidéo, seulement 0,4% ont consulté diapo+vidéo+livre.

On note par ailleurs que, parmi les personnes interrogées :

- 66% n'ont utilisé que des documents imprimés ;
- 10% seulement ont associé texte et image ;
- 7 % n'ont consulté que des images.

Sans remettre en cause la présentation multi-média des collections on peut s'interroger sur l'influence de cette présentation sur la consultation. Faut-il à tout prix la maintenir lorsqu'elle pose d'importants problèmes, comme dans le cas de la diapositive ?

Quel est l'impact de ces expositions sur le public de la B.P.I. ?

Reprenons les résultats de l'enquête réalisée en 1982, durant deux expositions différentes au succès inégal.

Il apparaît que 39,5% des personnes interrogées ont vu l'exposition en cours au moins une fois, 18% l'ayant visitée le jour du questionnaire et 21,5% un autre jour.

Une enquête complémentaire, dont le dépouillement est en cours, devrait préciser comment ces expositions sont perçues et utilisées, aspect tout aussi important que le nombre d'entrées.

Par ailleurs, en collaboration avec la S.N.P.N. (Société nationale de protection de la nature), le Service iconographique organise des projections commentées mensuelles sur la faune et la flore. Ces projections remportent un succès certain, mais, par manque de moyens en personnel, ne peuvent être étendues à d'autres secteurs.

Cette présentation du Service iconographique de la B.P.I. serait incomplète sans quelques données sur ses activités de formation et d'information, bien que celles-ci soient beaucoup moins importantes que les fonctions précédemment décrites.

V - FONCTION DE FORMATION ET D'INFORMATION :

Le Service iconographique assure une fonction de formation :

- auprès des personnels nouvellement nommés dans le service, qui sont presque toujours dépourvus d'expérience dans le domaine de la photographie ;
- auprès d'étudiants en I.U.T. de documentation effectuant leur stage de fin d'études à la B.P.I. ;
- auprès de bibliothécaires chargés de photothèques (par exemple les personnes responsables des services-diapos dans les bibliothèques de l'expérience de la Direction du Livre), mais exceptionnellement.

Formateur, le Service iconographique est également informateur :

- sur les éditeurs de séries de diapositives ;
- sur les photographes, photothèques et archives de photographies.

Cette information se fait au bureau du Service iconographique, en service public, aux heures d'ouverture de la bibliothèque, mais également en s'adressant directement au personnel du service.

C. QUELS SONT LES CHOIX DES UTILISATEURS DE LA DIAPOSITIVE ?

En premier lieu, y a-t-il choix ?

En effet, sur les 9,5% d'utilisateurs, seulement 2% déclarent avoir choisi les carrousels qu'ils ont visionnés, soit à peu près un cinquième. Ce choix ne s'est effectué à partir du catalogue des diapositives que pour 1,5%, soit environ un sixième des utilisateurs. On peut penser que les personnes qui n'ont pas choisi ont visionné soit les "programmes fixes", soit des carrousels choisis par d'autres.

Ce choix, quel est-il ?

Indépendamment de l'enquête réalisée par le Service de recherche de la B.P.I., le Service iconographique a évalué les goûts et préférences de ses usagers, à partir de sondages réalisés à son bureau d'information (excluant donc les carrousels en accès libre dans les ensembles de lecture).

- Reportages sur les pays étrangers ...	46%	des demandes
- Art par genre et par pays	17%	" "
- Sciences	14%	" "
- Histoire	12,5%	" "

Bien que partiels, ces sondages mettent en relief un déséquilibre entre offre et demande (également observé dans les bibliothèques de l'expérience de la Direction du Livre). Sans reprendre les chiffres précis, on peut remarquer globalement une sur-représentation des dossiers sur l'art par rapport à la demande, et une sous-représentation des reportages sur les pays étrangers, très consultés.

N'ont jusqu'ici été envisagées que les fonctions d'acquisition et de communication. Or le Service iconographique de la B.P.I. assure également la réalisation d'animations.

- III - LA REALISATION D'ANIMATIONS :

Ces animations consistent en expositions accompagnées de projections (films et diapositives), débats, rencontres, ...

Présentées dans la Galerie de la B.P.I., espace de 100 m² situé face à l'entrée de la B.P.I. et près du bureau d'information du Service iconographique, ces expositions, dont l'entrée est libre, sont soit réalisées par le Service iconographique, le plus souvent avec des collaborations extérieures, soit prêtées par d'autres organismes.

Réalisées à partir de documents d'archives et de reportages, ces expositions abordent des sujets très divers : histoire de la photographie, vie contemporaine, sciences, ...

Sauf quand elles sont prêtées par des organismes extérieurs, elles sont itinérantes. (Cf en annexe VII quelques fiches descriptives extraites du catalogue des expositions itinérantes de la B.P.I.).

Constitution d'une collection de photographies, communication de celle-ci au public, animations, formation et information, telles sont les fonctions du Service iconographique à l'intérieur de la B.P.I.

Ce service, par l'importance et la nature de sa collection, ses méthodes d'acquisitions, ses diverses activités, est actuellement unique dans les bibliothèques publiques françaises. Les compétences qui sont les siennes ne pourraient-elles être utiles dans un cadre plus large que celui de la B.P.I.?

CHAPITRE IV

LE SERVICE ICONOGRAPHIQUE DE LA B.P.I. ET LA COOPERATION ENTRE BIBLIOTHEQUES

Le marché de la photographie est un secteur mal connu, difficile, et centralisé à Paris, même si certaines associations de photographes et quelques photothèques sont très actives en province.

Par ailleurs, les acquisitions de photographies sont coûteuses et complexes : coûteuses parce que droits d'auteur et frais techniques (reproduction et conservation) sont importants ; complexes parce que les conditions d'acquisition, tant juridiques que financières, évoluent au fur et à mesure que ce secteur prend conscience de ses droits et de ses potentialités.

Les bibliothèques publiques ne peuvent ni continuer à ignorer le support documentaire qu'est la photographie, ni se contenter de petites collections de séries éditées de qualité moyenne.

Or, alors que l'ensemble de la profession est tout à fait conscient de l'intérêt des structures de coopération entre bibliothèques, il serait dommage que le même travail de recherche de documents, constitution de dossiers et études techniques soit effectué en même temps par de nombreuses bibliothèques.

La coopération, déjà pratiquée par les bibliothèques dans de nombreux domaines, doit être étendue à la photographie. Mais, plutôt que de créer une structure, il pourrait être envisagé d'utiliser une organisation déjà en place et expérimentée, le Service iconographique de la Bibliothèque publique d'information. Celui-ci, en collaboration avec la Direction du Livre, pourrait assurer une fonction de coopération dans le domaine des acquisitions, dans la réalisation d'animations, ainsi que devenir, à l'usage des bibliothécaires, une sorte de centre de formation à la constitution et à la gestion de photothèques.

I - COOPERATION DANS LE DOMAINE DES ACQUISITIONS :

Non seulement la B.P.I. pourrait diffuser systématiquement une information sur l'édition de diapositives, mais elle devrait pouvoir faire bénéficier les bibliothèques qui le désirent de ses dossiers réalisés à partir d'archives et de reportages.

A. INFORMATION SUR L'EDITION DE DIAPOSITIVES :

Il est certain que d'autres bibliothèques possèdent une bonne connaissance de ce secteur. Rappelons cependant que la B.P.I. possède :

- une information complète et récente sur les marchés français et étrangers, ceci grâce à l'importance et à l'encyclopédisme de son fonds ;
- une collection des catalogues d'éditeurs actuellement en cours ;
- un fichier de ces éditeurs, par noms et par sujets.

Toutes ces informations devraient pouvoir être mises à la disposition des personnes intéressées, sous une forme qui resterait à déterminer.

B. DIFFUSION DES DOSSIERS D'ARCHIVES ET DES REPORTAGES :

Ce type de réalisations, introuvables sur le marché, représente un lourd investissement.

D'autres bibliothèques que la B.P.I. constituent des dossiers similaires, essentiellement dans le cadre de fonds d'intérêt local ou régional.

Une organisation serait à trouver, dont le Service iconographique de la B.P.I. serait le pivot, et permettant à tous de bénéficier des réalisations de chacun.

Sans calquer cette organisation sur celle du marché centralisé de films (sous forme de vidéocassettes), dans lequel la B.P.I. joue déjà un rôle important, il serait intéressant d'en reprendre certains éléments.

Rappelons brièvement comment fonctionne ce marché : une commission d'achat a été mise en place, commission composée de représentants de la Direction du Livre, de la B.P.I. et de bibliothèques municipales. Les films sont proposés à cette commission par la B.P.I., et, après accord de celle-ci, intégrés à une liste proposée aux bibliothèques intéressées ; les commandes sont centralisées par la Direction du Livre.

Un système analogue, pour être adapté à la photographie, devrait être plus souple : en effet, contrairement aux cinéastes qui possèdent en règle générale plusieurs copies de leurs films, les photographes ne disposent que d'un exemplaire de leurs documents, à savoir les originaux ; or, parcequ'ils en ont constamment besoin, ces originaux ne peuvent être mobilisés très longtemps.

Une éventuelle commission, similaire à celle mise en place pour les films, devrait donc choisir, après acquisition et constitution des dossiers par la B.P.I. ou par d'autres bibliothèques, les titres à intégrer à un catalogue proposé à l'ensemble des bibliothèques. Commandes et duplication des dossiers pourraient être co-gérés par la Direction du Livre et la B.P.I. qui à cet effet réemprunteraient les photographies originales aux photographes et photothèques.

Un point délicat de cette organisation serait la négociation avec les représentants des photographes d'un nouveau contrat-type et d'une évaluation des droits d'auteur à verser en fonction de cette nouvelle utilisation, qui, en tant qu'extension de la diffusion de la photographie, ne pourrait que les intéresser.

Le prêt des dossiers à l'extérieur risquerait d'être moins bien reçu, les photographes craignant toujours une utilisation abusive de leurs documents (comme par exemple leur reproduction par un éditeur sans reversement de droits d'auteur).

II - COOPERATION DANS LA REALISATION D'ANIMATIONS :

Celle-ci pourrait se matérialiser par la co-réalisation de reportages en vue d'expositions.

En effet, plusieurs expositions ont déjà été réalisées par le Service iconographique de la B.P.I. à partir de reportages commandés par lui, et qui avaient pour cadre diverses régions de France : citons par exemple des reportages réalisés sur les vacances, les jardins, ou la vie rurale.

Il serait intéressant de concevoir ces reportages en collaboration avec des bibliothèques des régions concernées désirant développer leurs collections photographiques. Celles-ci prendraient en charge la partie du reportage sur leur région, la B.P.I. assurant la coordination de l'ensemble.

La réalisation de l'exposition proprement dite pourrait soit être prise en charge par la B.P.I. et circuler dans les bibliothèques participantes, soit éclater en plusieurs unités avec échange de ces unités.

III - LE SERVICE ICONOGRAPHIQUE DE LA B.P.I., CENTRE DE FORMATION A LA CONSTITUTION ET A LA GESTION DE PHOTOTHEQUES :

L'intérêt et l'importance de la formation professionnelle ou permanente ne sont plus à prouver. La Direction du Livre en est consciente puisqu'elle développe cet aspect de ses activités.

Or, il n'existe actuellement, dans les bibliothèques, aucune formation, à aucun niveau, à la constitution et à la gestion de photothèques. Cette absence de formation est sans doute un obstacle important au développement des collections de photographies des bibliothèques.

Certains I.U.T. utilisent déjà la B.P.I. comme outil de formation pour leurs étudiants ; le personnel des bibliothèques devrait pouvoir, par l'intermédiaire de stages, bénéficier de l'expérience de la B.P.I. en matière d'acquisition, traitement et communication des documents photographiques.

Ces propositions constituent une redéfinition, ou une extension, des fonctions du Service iconographique de la B.P.I. ; leur application ne devrait en aucun cas se faire dans une optique centralisatrice, mais bien dans un objectif de coopération et d'échanges entre bibliothèques, afin de développer un secteur actuellement en stagnation dans les bibliothèques publiques, celui des collections de photographies.

- * - * - * - * - * - * - * -

CONCLUSION

QUEL AVENIR POUR LA PHOTOGRAPHIE DANS LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES?

On peut penser que la photographie, en tant qu'image documentaire, est appelée à occuper une place de plus en plus importante dans les bibliothèques publiques.

Pourtant, le développement des collections de photographies ne se fera que lorsque les problèmes posés par ce média seront résolus ; actuellement, en effet, son utilisation reste complexe : on ne maîtrise ni son acquisition, ni sa consultation, ni sa conservation. Mais n'est-ce le cas que de la photographie ? Si les acquisitions sont plus simples dans le domaine de l'imprimé et du disque, elles ne le sont devenues pour ce qui est des films que parce que la Direction du Livre a organisé un marché centralisé. Par ailleurs, quel est le média (sinon l'imprimé dans certaines limites cependant) qui ne pose ni problème de consultation ni problème de conservation ?

Les solutions ne peuvent être trouvées qu'en expérimentant les diverses possibilités. Il serait dommage que, par manque de moyens, les bibliothèques publiques délaissent un support documentaire omniprésent dans la vie quotidienne et aussi représentatif, dans tous les sens du terme, de notre époque et de notre société.

| Echantillons | T°C | 25 % H.R. | | | 40 % H.R. | | | 65 % H.R. | | | 85 % H.R. | | |
|-------------------------------|-----|-----------|--------|---------|-----------|--------|---------|-----------|--------|---------|-----------|--------|---------|
| | | 1 mois | 6 mois | 12 mois | 1 mois | 6 mois | 12 mois | 1 mois | 6 mois | 12 mois | 1 mois | 6 mois | 12 mois |
| EASTMAN COLOR 5247 | 23 | 0 | - 1 | - 2 | 0 | - 1 | - 2 | 0 | - 1 | - 2 | - 3 | 0 | |
| | 35 | 0 | - 3 | - 6 | 0 | - 8 | - 6 | - 2 | - 5 | - 9 | 0 | - 8 | |
| | 50 | - 2 | - 13 | - 25 | - 4 | - 17 | - 25 | - 7 | - 24 | - 38 | - 12 | - 41 | |
| | 80 | | | | - 46 | - 73 | | - 75 | | | - 11 | | |
| FUJICOLOR F II | 23 | 0 | 0 | - 1 | 0 | - 2 | - 3 | 0 | - 2 | - 3 | - 1 | 7 | 4 |
| | 35 | 0 | - 2 | - 6 | 1 | - 4 | - 6 | - 1 | - 5 | - 6 | - 2 | 0 | - 8 |
| | 50 | - 2 | - 14 | - 29 | - 2 | - 15 | - 30 | - 3 | - 17 | - 34 | - 8 | - 24 | - 26 |
| | 80 | | | | - 43 | - 78 | | - 54 | | | - 67 | | |
| GEVACOLOR PRINT T986 | 23 | 0 | - 2 | - 2 | 0 | - 1 | - 3 | - 1 | - 2 | - 2 | 0 | - 1 | - 4 |
| | 35 | 0 | - 3 | - 8 | 5 | - 4 | - 10 | - 1 | - 31 | - 10 | - 4 | - 13 | - 12 |
| | 50 | - 6 | - 9 | - 33 | - 4 | - 33 | - 54 | - 9 | - 43 | - 69 | - 15 | - 63 | - 86 |
| | 80 | | | | - 80 | - 81 | | - 81 | | | | | |
| 3 M COLOR POSITIVE
HP 895 | 23 | - 1 | 2 | - 2 | - 2 | | | 0 | 0 | - 2 | - 2 | 0 | - 2 |
| | 35 | - 4 | 56 | - 23 | - 3 | | | - 1 | - 10 | - 21 | - 7 | - 7 | - 25 |
| | 50 | - 13 | - 12 | - 72 | - 12 | | | - 6 | - 20 | - 73 | 5 | - 49 | - 68 |
| | 80 | | | | - 84 | - 84 | | - 81 | | | - 74 | | |
| 3 M COLOR POSITIVE
881 | 23 | 2 | - 3 | - 4 | - 3 | - 2 | - 4 | - 1 | - 2 | - 1 | 1 | - 2 | - 3 |
| | 35 | 0 | - 11 | - 19 | - 3 | - 12 | 22 | - 2 | - 9 | - 19 | 0 | - 11 | - 23 |
| | 50 | - 7 | - 21 | - 70 | - 10 | - 53 | - 77 | - 8 | - 28 | - 21 | - 8 | - 55 | - 75 |
| | 80 | | | | - 86 | - 82 | | - 84 | | | - 76 | | |
| CIBACHROME
transparent | 23 | | 0 | | | 2 | - 1 | | 1 | | | - 2 | |
| | 35 | | 0 | | | - 3 | 0 | | 1 | | | 1 | |
| | 50 | | 0 | | 1 | 0 | - 1 | | 0 | | | 2 | |
| | 80 | | | | - 2 | - 2 | | - 41 | | | | | |
| FUJICHROME R 100 | 23 | 0 | - 1 | - 2 | 0 | - 1 | - 3 | 1 | - 1 | - 2 | - 1 | 4 | 1 |
| | 35 | - 1 | - 5 | - 8 | - 1 | - 6 | - 9 | - 1 | - 8 | - 12 | - 5 | - 1 | - 2 |
| | 50 | - 7 | - 18 | - 38 | - 3 | - 24 | - 33 | - 3 | - 42 | - 42 | 10 | - 19 | - 59 |
| FUJI SINGLE 8 | 23 | - 1 | - 1 | - 2 | - 1 | - 1 | - 2 | - 6 | - 2 | 0 | - 1 | 7 | 5 |
| | 35 | - 2 | | - 6 | - 1 | - 3 | - 6 | - 1 | - 4 | - 11 | - 1 | 5 | - 1 |
| | 50 | - 2 | - 12 | - 29 | 11 | - 16 | - 27 | - 3 | - 24 | - 38 | - 4 | - 23 | - 24 |
| KODACHROME 64 | 23 | - 1 | 2 | 2 | - 1 | 3 | - 1 | - 2 | 0 | 0 | | - 2 | - 3 |
| | 35 | - 2 | 3 | 2 | - 2 | 1 | 26 | 0 | 1 | 0 | | - 4 | |
| | 50 | - 2 | 3 | 0 | 34 | 1 | 22 | 0 | - 1 | - 1 | | - 10 | - 6 |
| | 80 | | | | - 4 | 85 | | - 7 | | | | | |
| CIBACHROME PRINT | 23 | | 5 | | | 0 | - 1 | | - 1 | | | - 1 | |
| | 35 | | 3 | | 1 | 2 | 0 | | - 1 | | | - 4 | |
| | 50 | | 0 | | 4 | 0 | 0 | | - 1 | | | - 14 | |
| | 80 | | | | 0 | - 10 | | - 17 | | | | | |
| CIBACHROME RC PEARL | 23 | | 4 | | - 1 | 0 | 1 | | - 1 | | | 1 | |
| | 35 | | 5 | | 1 | 1 | 0 | | - 1 | | | | |
| | 50 | | 4 | | 0 | 1 | 0 | | - 1 | | | 1 | |
| | 80 | | | | 9 | - 8 | | - 24 | | | - 36 | - 4 | |
| EKTACHROME 14 RCN | 23 | 2 | - 2 | 0 | 0 | 6 | - 4 | 1 | 1 | - 2 | 3 | - 2 | 1 |
| | 35 | 1 | 0 | - 2 | 0 | - 1 | - 5 | 3 | 0 | - 5 | 0 | - 5 | - 5 |
| | 50 | 1 | - 12 | - 32 | 4 | - 12 | - 6 | - 1 | - 10 | - 24 | 2 | - 10 | - 28 |
| | 80 | | | | - 51 | - 66 | | - 59 | | | - 68 | | |
| EKTACOLOR 74 RCF | 23 | 5 | 2 | 0 | 3 | 2 | - 2 | 1 | 2 | 0 | - 2 | - 1 | 4 |
| | 35 | 3 | 0 | 2 | - 3 | - 2 | - 2 | 0 | | - 5 | 0 | - 7 | - 1 |
| | 50 | 1 | - 9 | - 23 | - 5 | - 10 | - 33 | 1 | - 1 | - 26 | - 5 | - 14 | - 27 |
| | 80 | | | | - 66 | - 77 | | - 69 | | | | | |
| PAPIER FUJICOLOR | 23 | - 1 | - 3 | 2 | - 5 | - 1 | - 3 | 1 | - 2 | 0 | - 1 | - 2 | - 4 |
| | 35 | 1 | - 2 | - 3 | 2 | - 3 | - 4 | 1 | - 1 | - 8 | - 1 | - 4 | - 4 |
| | 50 | 0 | - 10 | - 26 | - 1 | - 15 | - 24 | - 7 | - 12 | - 31 | - 3 | - 14 | - 30 |
| | 80 | | | | - 66 | - 79 | | - 31 | | | - 78 | | |
| 3 M PAPIER COULEUR | 23 | - 6 | 1 | - 2 | 1 | - 4 | - 3 | - 2 | - 2 | - 2 | - 19 | - 20 | - 6 |
| | 35 | 10 | - 8 | - 3 | 0 | - 4 | - 1 | - 3 | - 7 | - 4 | - 19 | - 18 | - 6 |
| | 50 | - 6 | - 22 | - 21 | - 1 | - 4 | - 18 | 5 | - 15 | - 35 | 8 | - 26 | - 15 |
| PAPIER AGFACOLOR
M C N 310 | 23 | - 2 | - 1 | 1 | 6 | - 2 | - 4 | 6 | - 4 | | | | |
| | 35 | - 2 | - 7 | - 11 | 2 | - 7 | - 15 | - 3 | - 5 | | | | |
| | 50 | - 6 | - 29 | - 50 | - 7 | - 37 | - 57 | - 8 | - 47 | | | | |

ANNEXE I

VARIATION DE LA DENSITE OPTIQUE DU COLORANT
CYAN EN FONCTION DE LA TEMPERATURE, DE L'
HUMIDITE, ET DE LA DUREE D'EXPOSITION.

- La densité optique est donnée en pourcentage par rapport à une densité moyenne initiale de 1.
- La couleur en photographie est issue de trois colorants de base : le jaune, le cyan et le magenta ; les colorants jaune et magenta ayant subi peu de modifications, ne figurent dans ce tableau que les résultats concernant le cyan ;
- H.R. = taux d'humidité relative.

Tableau extr. de : "Les documents graphiques et photographiques : analyse et conservation, travaux du Centre de recherche sur la conservation des documents graphiques, 1980-1981. - Paris, : C.N.R.S., 1981, p. 103-105."

ANNEXE III

CONTRAT - TYPE EN VIGUEUR DANS LE CAS
DE DOSSIERS CONSTITUES A PARTIR D'
ARCHIVES PHOTOGRAPHIQUES

Ce contrat est signé par le directeur de la B.P.I. et par le
photographe ou son représentant légal.

ANNEXE II

VARIATION DE LA DENSITE OPTIQUE EN FONCTION DE LA DUREE D'EXPOSITION A LA LUMIERE NATURELLE

Densité optique donnée en pourcentage pour une densité
moyenne initiale de 1.

| Echantillon | Colorant | Durée de l'exposition (en jours) | | | | | | | |
|---------------------------|----------|----------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|
| | | 7 | 15 | 21 | 51 | 66 | 77 | 83 | 98 |
| KODACHROME 64 | jaune | - 13 | - 25 | - 30 | - 57 | - 65 | - 69 | - 71 | - 73 |
| | magenta | - 13 | - 35 | - 44 | - 70 | - 76 | - 77 | - 77 | - 78 |
| | cyan | - 1 | - 1 | - 2 | - 5 | - 6 | - 7 | - 7 | - 8 |
| CIBACHROME PRINT | jaune | 0 | 2 | 1 | - 1 | - 4 | - 3 | 0 | - 4 |
| | magenta | - 1 | 0 | 0 | - 7 | - 10 | - 8 | - 6 | - 10 |
| | cyan | - 1 | - 3 | - 4 | - 11 | - 15 | - 12 | - 14 | - 18 |
| CIBACHROME RC PEARL | jaune | - 1 | 1 | 0 | - 2 | - 6 | - 4 | - 2 | - 6 |
| | magenta | - 4 | - 2 | - 5 | - 11 | - 13 | - 14 | - 12 | - 15 |
| | cyan | - 1 | - 4 | - 4 | - 9 | - 16 | - 16 | - 16 | - 21 |
| EKTACHROME 14 RCN | jaune | - 1 | - 3 | - 5 | - 10 | - 12 | - 14 | - 14 | - 17 |
| | magenta | 0 | - 1 | - 3 | - 5 | - 8 | - 8 | - 7 | - 12 |
| | cyan | - 1 | - 2 | - 2 | - 2 | - 4 | - 2 | - 2 | - 6 |
| EKTACOLOR 74 RCF | jaune | - 2 | - 2 | - 2 | - 4 | - 4 | - 4 | - 3 | - 6 |
| | magenta | - 5 | - 3 | - 3 | - 5 | - 6 | - 5 | - 5 | - 7 |
| | cyan | - 10 | - 7 | - 8 | - 7 | - 9 | - 7 | - 8 | - 9 |
| PAPIER FUJI COLOR | jaune | - 2 | 0 | - 3 | - 8 | - 11 | | - 14 | - 25 |
| | magenta | - 2 | - 1 | - 2 | - 11 | - 19 | | - 29 | - 39 |
| | cyan | - 4 | - 3 | - 3 | - 7 | - 10 | | - 10 | - 13 |
| 3 M PAPIER COULEUR | jaune | - 2 | - 2 | - 2 | - 6 | - 6 | - 8 | - 6 | - 9 |
| | magenta | - 3 | - 1 | - 4 | - 5 | - 4 | - 7 | - 4 | - 10 |
| | cyan | - 5 | - 4 | - 6 | - 4 | - 4 | - 7 | - 4 | - 16 |
| FUJI COLOR F 2 | jaune | 0 | - 1 | - 2 | - 6 | - 9 | - 12 | - 11 | - 10 |
| | magenta | - 2 | - 1 | - 2 | - 4 | - 4 | - 4 | - 5 | - 5 |
| | cyan | - 2 | - 1 | - 2 | 1 | - 1 | - 1 | - 3 | - 15 |
| GEVACOLOR PRINT T 986 | jaune | - 2 | - 5 | - 8 | - 29 | - 46 | - 57 | - 64 | - 71 |
| | magenta | - 10 | - 19 | - 29 | - 82 | - 70 | - 75 | - 73 | - 75 |
| | cyan | - 2 | - 3 | - 4 | - 5 | - 8 | - 10 | - 11 | - 15 |
| 3 M COLOR POSITIVE HP 895 | jaune | 0 | 0 | - 3 | - 10 | - 16 | - 19 | - 22 | - 27 |
| | magenta | - 6 | - 12 | - 17 | - 48 | - 69 | - 76 | - 79 | - 80 |
| | cyan | 0 | 0 | - 1 | - 4 | - 10 | - 4 | - 10 | - 12 |
| 3 M COLOR POSITIVE 881 | jaune | - 6 | - 9 | - 13 | - 24 | - 31 | - 37 | - 42 | - 49 |
| | magenta | - 3 | - 5 | - 7 | - 14 | - 23 | - 29 | - 34 | - 44 |
| | cyan | - 3 | - 3 | - 5 | - 8 | - 8 | - 11 | - 12 | - 15 |
| CIBACHROME TRANSPARENT | jaune | - 1 | - 1 | - 2 | - 3 | - 3 | - 3 | - 3 | - 3 |
| | magenta | - 2 | - 3 | - 4 | - 7 | - 7 | - 8 | - 9 | - 11 |
| | cyan | 0 | 0 | - 2 | - 7 | - 11 | - 11 | - 13 | - 17 |

Tableau extr. de : " Les documents graphiques et photographiques :
analyse et conservation, travaux du Centre de recherche sur la
conservation des documents graphiques, 1980-1981. - Paris :
C.N.R.S., 1981, p. 106-107."

i c o n o g r a p h i e

C O N T R A T N o

Entre la Bibliothèque Publique d'Information, établissement public autonome
(décret 76-82 du 27 janvier 1976) ci-après dénommée BPI, représentée par son
Directeur, Monsieur
d'une part

et :

d'autre part, il a été convenu ce qui suit :

cession des droits de représentation et de repro-
duction définis ci-dessous de documents et des légendes les identi-
fiant sur le thème :

au prix unitaire H.T. de

soit pour documents

T.V.A

Montant de la commande T.T.C.

Déduction du précompte de la Sécurité Sociale
des Artistes-Auteurs (voir paragraphe 7)

Montant du paiement

CONDITIONS GENERALES

1 - La BPI à l'exclusion de tout autre établissement ou organisme fonctionnant
à l'intérieur du Centre d'Art et de Culture Georges Pompidou, acquiert les
droits suivants :

- a. Droit de représentation ; ce droit est cédé pour la consultation indivi-
duelle sous forme de projection, exposition et mur d'images dans les
seuls locaux de la BPI.
- b. Droit de reproduction pour la réalisation de duplicata rayés en totalité
de diapositives et de contretypes sur papier, et ce pour le seul usage
des lecteurs de la BPI à l'exclusion de tout autre usage par reproduction
ou représentation sous quelque forme que ce soit.

Tous les autres droits non énumérés ci-dessus sont réservés par le cocontractant.
La BPI s'engage à porter à la connaissance des lecteurs les dispositions pré-
cédentes; dispositions que chaque personne ayant acquitté un droit de copie
devra s'engager par écrit à respecter.

Les épreuves sur papier et les duplicata devront porter obligatoirement le nom
du photographe et la mention de copyright ou mention de réserve des droits.

- 2 - Le cédant, qu'il soit auteur, mandataire, ou cessionnaire, garantit la BPI qu'il a la capacité de céder les droits d'auteur sur les documents pour les utilisations prévues en 1/ et dans les conditions du présent contrat.
- 3 - Le cédant demeure propriétaire des originaux. La BPI prend en charge les frais techniques de laboratoire.
- 4 - En cas d'exposition ou de nouvelles formes de présentation (changement de format, etc...), ou de détérioration de ces documents, la BPI devra recourir aux originaux pour faire réaliser de nouvelles reproductions.

En ce cas, la BPI n'aura pas à renouveler le règlement des droits définis ci-dessus. Cependant les frais de recherche et de réalisation feront l'objet d'une facturation déterminée de gré à gré, en fonction de l'importance de la demande. Les frais de laboratoire demeureront à la charge de la BPI.

Pour les expositions réalisées en dehors des locaux de la BPI un droit complémentaire de représentation sera dû.

- 5 - Tout litige sur l'application ou l'interprétation du présent contrat sera soumis pour avis à une commission paritaire "Comité Français du Droit d'Auteur - BPI."
- 6 - Les sommes dues au cédant seront versées sur présentation d'une facture ou d'une note de droit d'auteur en quatre exemplaires.

Le comptable assignataire chargé des paiements est l'agent comptable de la BPI.

- 7 - La BPI effectuera le précompte ($\frac{1}{2}$ %) dû au titre de la Sécurité Sociale des Artistes-Auteurs (loi n° 75-1348) sur les droits mentionnés ci-dessus, soit $\frac{1}{2}$ % et le versera avec sa contribution propre (1 %) à l'AGESSA.

Le cédant signalera sur sa facture :

- les droits non soumis au précompte (auteurs décédés, auteurs résidant fiscalement à l'étranger) ;
- les droits non soumis au précompte et à la contribution (oeuvres détenues tous droits par le cédant ou tombées dans le domaine public.)

Paris, le

Bibliothèque Publique
d'Information

ANNEXE V

EXTRAITS DES CATALOGUES DE DIAPOSITIVES DE LA B.P.I.

- Catalogue auteurs-titres : extrait de la liste de notices classées sous la vedette-auteur "Bibliothèque publique d'information (Paris) / Iconographie" ; ces notices correspondent toutes à des reportages commandés par la B.P.I.
- Catalogue auteurs-titres : extrait regroupant les différents types de vedettes-auteurs, principales et secondaires.
- Extrait du catalogue-matières.
- Extrait du catalogue topographique.

ANNEXE IV

ICONOGRAPHIE
Commande N°

C O M M A N D E

CONTRAT-TYPE EN VIGUEUR DANS
LE CAS DE COMMANDE DE REPORTAGES
CORRESPONDANT A DES
PRISES DE VUES DANS
DES EXPOSITIONS, DES
MUSEES, DES ATELIERS
D'ARTISANS, ...

La BPI acquiert à titre exclusif les droits de reproduction et de représentation des documents en France et à l'étranger, en particulier :

- le droit de reproduire les documents et de les publier dans des ouvrages de toute nature : revues, catalogues, livres, carnets de diapositives, micro-fiches et microfilms,...
- le droit de présenter les documents par voie d'expositions, de consultation du public, de projection de montages audiovisuels de films et d'émission de télévision.

- . La BPI a la faculté de céder ces droits à des tiers.
- . La BPI identifiera ces photographies en précisant son (c) et le nom du photographe.

Moyennant le respect de cette formalité, la BPI sera déchargée de toute responsabilité vis à vis des tiers qui feraient des diapositives une utilisation illicite.

Le service Iconographique devra agréer la qualité des documents à la réception. Une qualité insuffisante entraînerait la résiliation de la commande.

Le règlement sera fait sur présentation de la facture, après remise des documents ; la facture détaillera d'une part les frais techniques, d'autre part les droits d'auteur ; sur ces derniers la BPI retiendra de précompte

qui sera versé, avec sa contribution propre (1%), au titre de la Sécurité Sociale des artistes auteurs (loi n° 75-1348).

Le Photographe

Bibliothèque Publique d'Informatio
Service des Acquisitions

> 746.14(44) <
IS79-013

---La faïence stannifère en France [diapositives] / photos de Luc Joubert ; reportage réalisé par la Bibliothèque publique d'information avec la collaboration de Nicole Blondel. - Paris : B.P.I., 1979. - 180 diapos coul. ; 24 x 36 mm & livret
Copyright B.P.I.

céramique française / collections * Musée national de céramique / Sèvres / collections

0002131MB9.....

> 746.14(44) <
IS78-022

---Faïences révolutionnaires et faïences au ballon [diapositives] : Collection Louis Heitschel / reportage réalisé par la Bibliothèque publique d'information ; exposition présentée en 1978 au Musée Veret, Saint Germain-en-Laye ; photos de Luc Joubert. - Paris : B.P.I. - 110 diapos coul. ; 24 x 36 mm & liste
Copyright B.P.I.

faïence de Nevers * France / histoire / 1789-1799 (Révolution) / iconographie * Heitschel, Louis / collections

0000171MB3.....

> 704.8 <
80-09

---Le "Gothique" retrouvé avant Viollet-le-Duc [diapositives] / photos de Claude Caroly ; reportage réalisé par la Bibliothèque publique d'information au cours de l'exposition présentée à l'Hôtel de Sully, Paris, 31 oct. 1979-17 fév. 1980. - Paris : B.P.I., 1980. - 70 diapos coul. ; 24 x 36 mm & livret
Copyright B.P.I.

néo-gothique (architecture) * art moderne / 19ème siècle

0002372MB0.....

> 70'18" COUR <
IS78.03

---Gustave Courbet [diapositives] : 1877-1977 / reportage effectué par la Bibliothèque publique d'information ; photos de Luc Joubert ; exposition présentée au Grand-Palais en 1977-1978. - Paris : B.P.I., 1977. - 81 diapos coul. ; 24 x 36 mm & catalogue
Copyright B.P.I.

Courbet, Gustave / expositions

0000204MB4.....

> 792(44)'2' <
IS80-067

---Histoire de la Comédie française [diapositives] / photos L. Joubert ; reportage réalisé par la Bibliothèque publique d'information à partir des collections de la Bibliothèque de la Comédie française. - Paris : B.P.I., 1980. - 132 diapos coul. et n. et b. ; 24 x 36 mm & liste
Copyright B.P.I.

acteurs français * théâtre / France * Comédie française française / Paris / histoire

0002376MB8.....

> 70'18" MONE <
IS80-019

---Hommage à Claude Monet [diapositives] / photos de Claude Caroly ; reportage réalisé par la Bibliothèque publique d'information au cours de l'exposition présentée au Grand Palais du 8 février au 8 mai 1980. - Paris : B.P.I. - 111 diapos coul. ; 24 x 36 mm & liste et catalogue
Copyright B.P.I.

Monet, Claude / expositions

0002243MB7.....

> 39(44) <

---Il était une fois... L'art du conte [diapositives] / photos de Luc Joubert ; reportage réalisé par la Bibliothèque publique d'information au cours de l'exposition présentée à la B.P.I. en 1979. - Paris : B.P.I., 1979. - 100 diapos coul. et n. et b. ; 24 x 36 mm & liste
Copyright B.P.I.

contes français * imagerie populaire française

0002176MB6.....

> 944-775 <
IS80-066

---Il y e cent cinquante ans... [diapositives] : juillet 1830 / reportage réalisé par le Service iconographique de la Bibliothèque publique d'information dans l'exposition organisée par le Musée Carnavalet ; photos de Claude Caroly. - Paris : B.P.I., 1980. - 25 diapos coul. et n. et b. ; 24 x 36 mm & livret
Copyright B.P.I.

France / histoire / Juillet 1830 (Révolution de Juillet)

0002253MB0.....

> 705.35 <
IS80-010

---L'image sacrée en Thaïlande [diapositives] / photos de Claude Caroly ; reportage réalisé par la Bibliothèque publique d'information au cours de l'exposition présentée au Petit Palais d'Octobre 1980 à février 1981. - Paris : B.P.I. - 67 diapos coul. ; 24 x 36 mm & liste et catalogue
Copyright B.P.I.

sculpture thaïlandaise / expositions * bouddhisme / Thaïlande / expositions * hindouisme / Thaïlande / expositions

0002241MB3.....

---Imagerie parisienne [diapositives] : XVIe-XIXe siècles / reportage effectué par la Bibliothèque publique d'information à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris ; photos de Claude Caroly. - Paris : B.P.I., 1977. - 105 diapos coul. et noir et blanc ; 24 x 36 mm & catalogue
Copyright B.P.I.

[1] : Imagerie parisienne : XVIe-XIXe siècles.- 80 diapos
> 764 < *IS77-0125*

[2] : Paris par les vues d'optique.- 25 diapos
> 944.11 < *IS77-0128*

estampes en couleurs françaises / expositions * imagerie populaire française / expositions * Paris / monuments / iconographie

0000268MB0.....

> 764 <
IS79-090

---L'imagerie populaire lorraine [diapositives] / photos de Claude Caroly ; reportage réalisé par la Bibliothèque publique d'information au cours de l'exposition présentée en 1979. - Paris : B.P.I., 1979. - 95 diapos coul. ; 24 x 36 mm & liste
Copyright B.P.I.

imagerie populaire française / Lorraine / collections * Musée départemental des Vosges et Musée international de l'Imagerie. Epinal / collections

0002203MB5.....

> 920 JEAN.A <
IS79-068

---Images de Jeanne d'Arc [diapositives] : hommage pour le 550ème anniversaire de la libération d'Orléans et du Sacre / photos de Claude Caroly ; reportage réalisé à l'Hôtel de la Monnaie par la Bibliothèque publique d'information. - Paris : B.P.I., 1979. - 71 diapos coul. et noir et blanc ; 24 x 36 mm & livret
Copyright B.P.I.

Jeanne d'Arc / iconographie

0002114MB4.....

> 78.42(54) <
IS79-09

---Inde, cinq mille ans d'art [diapositives] : les miniatures / photos de Luc Joubert ; reportage réalisé par la Bibliothèque publique d'information au Musée du Petit Palais. - Paris : B.P.I., 1979. - 67 diapos coul. ; 24 x 36 mm & livret
Copyright B.P.I.

enluminure des livres et des manuscrits (orientale) / Inde

0002130MB2.....

> 703.36 <
IS77-075

---L'islam dans les collections nationales [diapositives] / photos de Luc Joubert ; reportage réalisé par la Bibliothèque publique d'information au cours de l'exposition présentée au Grand Palais en 1977. - Paris : B.P.I., 1977. - 175 diapos coul. ; 24 x 36 mm & catalogue
Copyright B.P.I.

art de l'islam / expositions * céramique de l'islam / expositions * arts du métal / expositions

0001145MB1.....

> 721.8 <
IS80-086

---Jardins d'Ile de France [diapositives] / photos de Claude Caroly ; reportage réalisé par la Bibliothèque publique d'information dans le cadre de l'exposition "Côté jardins". - Paris : Arch. C. Caroly, 1980. - 40 diapos coul. ; 24 x 36 & liste
Copyright B.P.I.-C. Caroly

jardins / Ile de France

0002308MB1.....

> 721.8 <
IS80-093

---Jardins de Normandie [diapositives] / photos de Joëlle Mayer ; reportage réalisé par la Bibliothèque publique d'information. - Paris : Arch. J. Mayer, 1980. - 40 diapos coul. ; 24 x 36 mm & liste
Reportage réalisé par la B.P.I. à l'occasion de l'exposition "Côté Jardins".
Copyright J. Mayer-B.P.I.

jardins / Normandie

0002277MB4.....

> 721.8 <
IS80-74

---Jardins du Val de Loire [diapositives] / photos de Bernard Descamps ; reportage réalisé par la Bibliothèque publique d'information. - Paris : Arch. B. Descamps, 1980. - 40 diapos coul. ; 24 x 36 mm & liste
Reportage réalisé à l'occasion de l'exposition "Côté jardins".
Copyright B. Descamps- B.P.I.

jardins / Val de Loire

0002272MB9.....

> 721.8 <
IS81-07

---Jardins en Bretagne [diapositives] / photos de Françoise Huguier ; reportage réalisé par la Bibliothèque publique d'information pour l'exposition "Côté Jardins". - Paris : Arch. F. Huguier, 1980. - 40 diapos coul. 24 x 36 mm & liste
Copyright B.P.I.-F. Hugier

jardins / Bretagne

0002307MB4.....

- > 754.74 <
"IS78-051"
- Réalisme et poésie dans la peinture russe [diapositives]
1950-1906 / photos de Claude Caroly ; reportage
réalisé par la Bibliothèque publique d'information au
cours de l'exposition présentée au Grand Palais, Paris,
en Mars-Mai 1978. - Paris : B.P.I., 1978. - 28 diapos
coul. ; 24 x 36 mm & liste
Copyright B.P.I.
- peinture russe / expositions * peinture moderne / 19ème
siècle / Russie
0001829MB8
- > 20.5 <
"IS80-021"
- Religions et traditions populaires [diapositives] /
reportage réalisé par la Bibliothèque publique
d'information au cours de l'exposition présentée au
musée national des Arts et traditions populaires de
décembre 1979 à mars 1980. - Paris : B.P.I., 1980. - 77
diapos coul. ; 24 x 36 mm & liste
Copyright B.P.I.
- religion populaire / expositions
0002271MB2
- > 871.2 <
"IS78-187"
- Restauration d'une commode Louis XV [quinze], atelier
Alain de Levalède [diapositives] / photos d'Eric
Morvan ; reportage réalisé par la Bibliothèque publique
d'information. - Paris : B.P.I., 1978. - 105 diapos
coul. ; 24 x 36 mm & notice
Copyright B.P.I.
- ébénisterie * marqueterie * meubles / réparations
0000583MB4
- > 70'18' ROUA <
"IS78-085"
- Rouault [diapositives] : gravures et lithographies /
photos de Luc Joubert ; reportage réalisé par la
Bibliothèque publique d'information au cours de
l'exposition présentée en 1978 à la galerie Gulot, Pa.
s. - Paris : B.P.I., 1978. - 51 diapos coul. et n. et
b. ; 24 x 36 mm & liste
Copyright B.P.I.
- Rouault, Georges
0001984MB4
- > 754.81 <
"IS79-026"
- La Ruche à Montparnasse [diapositives] / photos de
Claude Caroly et Bernard Hatals ; reportage réalisé par
la Bibliothèque publique d'information et le Centre
Georges Pompidou au cours de l'exposition présentée au
Musée Jacquemart-André, Paris, en 1978-1979. - Paris :
B.P.I., 1979. - 88 diapos coul. ; 24 x 36 mm & liste
Copyright : voir livret d'accompagnement
- peinture moderne / 1900-1945 / Paris / expositions
0002380MB1
- > 873 <
"IS78-904"
- Saint Gobain : usine de Vauxrot [diapositives] : verre
craux : fabrication de bouteilles / photos de Pierre
Belzeaux (agence Rapho) ; reportage réalisé par la
Bibliothèque publique d'information, complété par des
photographies Saint Gobain. - Paris : B.P.I. ; Neuilly-
sur-Seine : Saint-Gobain, 1975. - 38 diapos coul. ; 24 x
36 mm & notice
Copyright : voir livret d'accompagnement
- verre, travail du * verre / industrie / France *
bouteilles et flacons
000189MB2
- > 787 <
"IS77-087"
- La satire dans l'imagerie politique française
[diapositives] : XVIIe - XVIIIe siècle / photos Agraci et
Martin Holzappel ; reportage photographique effectué à
la Bibliothèque nationale par la Bibliothèque publique
d'information. - Paris : B.P.I., 1977. - 73 diapos noir
et blanc ; 24 x 36 mm & livret
Copyright B.P.I.
- caricatures et dessins humoristiques / France
0001015MB1
- > 795(441) <
"IS75-2872"
- Sceaux en 1975 [mille neuf cent soixante quinze]
[diapositives] / reportage photographique réalisé par la
Bibliothèque publique d'information ; photos de Robert
Doisneau. - Paris : B.P.I. ; Arch. R. Doisneau, 1975. -
150 diapos noir et blanc et coul. ; 24 x 36 mm & liste
Copyright B.P.I.-R. Doisneau
- Sceaux
0000273MB8
- > 70'18' PICA <
"IS80-018"
- Sculptures de la donation Picasso [diapositives] /
photos de Luc Joubert ; reportage réalisé par la
Bibliothèque publique d'information au cours de
l'exposition présentée au Grand Palais d'octobre 1979 à
janvier 1980. - Paris : B.P.I. - 139 diapos coul. ; 24 x
36 mm & liste
Copyright B.P.I.
- Fait partie du dossier-artiste sur Picasso
- Picasso, Pablo / sculpture
0002279MB8
- Seconde vie de l'oeuvre d'art [diapositives] :
restauration d'un plafond de la Renaissance attribué à
Mocetto / textes de Ségolène Bergeon ; dossier
iconographique constitué par la Bibliothèque publique
d'information à partir des photos du Service de la
Restauration des peintures des Musées nationaux et
complété par un reportage au Musée Jacquemart-André en
décembre 1978 réalisé par Claude Caroly. - Paris :
Service de la Restauration des peintures des Musées
nationaux : B.P.I., 1978-1979
- Copyright : voir livrets d'accompagnement
- 1 : La restauration. - 32 diapos coul. et noir et
blanc ; 24 x 36 mm & livret
> 7.2 <
"79-015"
- 2 : Les panneaux restaurés. - 26 diapos coul. ; 24 x
36 mm & livret
> 7.2 <
"78-089"
- peinture sur panneau / Venise / 16ème siècle /
conservation et restauration
0001877MB1
- > 754.2 <
"IS78-012"
- Le siècle de Rubens dans les collections publiques
françaises [diapositives] / photos de Luc Joubert ;
reportage réalisé par la Bibliothèque publique
d'information au cours de l'exposition présentée au
Grand-Palais, Paris, en Novembre 1977-Mars 1978. -
Paris : B.P.I., 1978. - 88 diapos coul. ; 24 x 36 mm &
catalogue et liste
Copyright B.P.I.
- peinture flamande / France
0001828MB1
- > 873 <
"IS78-789"
- Sovirel : le verre au service de l'électronique
[diapositives] : usine de Bagnaux sur Loing (Seine et
Marne) / photos de Pierre Belzeaux (agence Rapho) ;
reportage photographique réalisé par la Bibliothèque
publique d'information. - Paris : B.P.I., 1975. - 15
diapos coul. ; 24 x 36 mm & notice
Copyright : voir livret d'accompagnement
- verre, travail du * verre / industrie / France
- 0000188MB1
- > 873 <
"IS78-792"
- Sovirel : le verre au service de la lunetterie et de
l'optique [diapositives] : Usine de Bagnaux sur Loing
(Seine et Marne) / photos de Pierre Belzeaux (agence
Rapho) ; reportage réalisé par la Bibliothèque publique
d'information, complété par des photographies Sovirel. -
Paris : B.P.I. ; Levallois-Perret : Sovirel, 1975. - 57
diapos coul. ; 24 x 36 mm & notice
Copyright : voir livret d'accompagnement
- verre, travail du * verre / industrie / France * verre
optique
0000190MB2
- > 873 <
"IS78-783"
- Sovirel : le verre au service du laboretpire (Pyrex)
[diapositives] : usine de Bagnaux sur Loing (Seine et
Marne) / photos de Pierre Belzeaux (agence Rapho) ;
reportage réalisé par la Bibliothèque publique
d'information, complété par des photographies Sovirel. -
Paris : B.P.I. ; Levallois-Perret : Sovirel, 1975. - 51
diapos coul. ; 24 x 36 mm & notice
Copyright : voir livret d'accompagnement
- verrière * verre, travail du * verre / industrie /
France
0000187MB8
- > 79 <
"IS78-017"
- Le spectacle et le fête au temps de Balzac
[diapositives] / photos de Luc Joubert ; reportage
iconographique réalisé par la Bibliothèque publique
d'information. - Paris : B.P.I., 1979. - 60 diapos
coul. ; 24 x 36 mm & catalogue
Copyright B.P.I.
- spectacles et divertissements / France / 19ème siècle
0001882MB3
- > 743.31 <
"IS78-078"
- Les Suzeni des XVIIIème [dix-huitième] et XIXème [dix
neuvième] siècles [diapositives] / photos de Claude
Caroly ; reportage réalisé par la Bibliothèque publique
d'information. - Paris : B.P.I., 1976. - 35 diapos
coul. ; 24 x 36 mm & liste
copyright B.P.I.
- broderie / Ouzbékistan * artisanat / Ouzbékistan
0002024MB8
- > 878.2 <
"IS77-0107"
- Techniques de la presse [diapositives] / reportage
réalisé par la Bibliothèque publique d'information ;
photos de Luc Joubert ; schémas de Daniel Ingwiller ;
texte de Roger Cotel. - Paris : B.P.I., 1977. - 480
diapos coul. ; 24 x 36 mm & liste
Copyright B.P.I.
- imprimerie / technique * imprimerie / machines et
matériel
0002036MB3
- > 721.8 <
"IS80-083"
- Le treillage décoratif ou l'art de décorer les jardins
[diapositives] / photos de Claude Caroly ; reportage
réalisé par la Bibliothèque publique d'information. -
Paris : B.P.I., 1980. - 84 diapos coul. et n. et b. ; 24
x 36 mm & liste
Copyright B.P.I.
- treillages * jardins / ornements et mobilier
0002278MB7

- "IS74-1482" > 721.6 < "IS80-20" > 721.6 < "IS80-20"
- Le carte géologique [diapositives]. - Paris : A.U.D.E.C.A.M., 1970. - 20 diapos coul. ; 24 x 36 mm & livret
géologie / cartes
0000674MB8
- > 55.5 < "IS74-1502"
- Le carte topographique [diapositives]. - Paris : A.U.D.E.C.A.M., 1970. - 20 diapos coul. ; 24 x 36 mm & livret
cartes topographiques
0000619MB8
- > 551 < "IS74-2034"
- Les cartes géologiques [diapositives]. - Paris : Garke, s.d. - 60 diapos coul. ; 24 x 36 mm & livret
géologie / cartes
0000675MB8
- > 770 CART < "IS77-116"
- Cartier-Bresson, Henri [phot.] :
Henri Cartier-Bresson [diapositives] / photographies de Henri Cartier-Bresson. - New York, N.Y. : Images of men, scholastic magazines, s.d. - 71 diapos n. et b. ; 24 x 36 mm & liste
Liste en français
Cartier-Bresson, Henri / photographie
0002263MB9
- > 770 CART < "IS76-10167"
- Henri Cartier-Bresson [diapositives] / photographies de Henri Cartier-Bresson : dossier iconographique constitué par la Bibliothèque publique d'information. - S.l. : Arch. H. Cartier-Bresson, 1978. - 30 diapos n. et b. ; 24 x 36 mm & liste
Copyright : voir livret d'accompagnement
Cartier-Bresson, Henri / photographie
0002258MB2
- > 747.9(44) < "IS78-345"
- Cathédrale Saint-Pierre de Beauvais [diapositives] : un vitrail du XIII^{ème} siècle, "Le miracle de Théophile" / commentaires de Pierrette Bonnet-Laborderie ; photos d'Emile Rousselet. - Beauvais : C.R.D.P., 1975. - 24 diapos coul. ; 24 x 36 mm & livret
vitraux / Picardie / 13^{ème} siècle * Beauvais
cathédrale Saint-Pierre
0000689MB7
- > 795(538.6) < "IS78-926"
- Les Célèbes [diapositives] : pays toradjé / photos de Françoise Huguier ; dossier iconographique constitué par la Bibliothèque publique d'information. - Paris : Arch. F. Huguier, 1978. - 37 diapos coul. ; 24 x 36 mm & liste
Copyright F. Huguier
habitations / Célèbes (île des) * Célèbes (île des) / descriptions et voyages
0000311MB7
- > 795(538.6) < "IS76-766"
- Célèbes [diapositives] : utilisation du bambou en pays toradjé / photos de Daniel Prest et Françoise Huguier ;
- Prest, 1978. - 11 diapos coul. ; 24 x 36 mm & liste
Copyright : voir livret d'accompagnement
construction en bambou * architecture / Célèbes (île des)
0000341MB6
- Les celtes et les germains à l'époque païenne [diapositives]. - Montrouge : P.F.A.H., 1973. - 24 diapos coul. ; 24 x 36 mm & livret
Série à consulter au Service iconographique (N° IS73-273)
orfèvrerie / Allemagne / Moyen âge
0000178MB2
- > 70'19' MACK.C < "IS80-13"
- Centre de création industrielle (Paris) [éd.] :
Charles Rennie Mackintosh [diapositives] / dossier réalisé par le Centre de création industrielle. - Paris : C.C.I., s.d. - 69 diapos coul. ; 24 x 36 mm & livret
Copyright : voir livret d'accompagnement
architecture moderne / 19^{ème} siècle * architecture moderne / 1900-1945 * Mackintosh, Charles Rennie
0002384MB7
- > 724.8 < "IS80-16"
- Cinq architectes contemporains [diapositives] / dossier réalisé par le Centre de création industrielle. - Paris : C.C.I., s.d. - 64 diapos coul. ; 24 x 36 mm & livret
architecture moderne / 20^{ème} siècle
0002323MB2
- > 724.8 < "IS80-21"
- L'école d'Amsterdam [diapositives] / dossier réalisé par le Centre de création industrielle. - Paris : C.C.I., s.d. - 87 diapos coul. ; 24 x 36 mm & livret
Copyright : voir livret d'accompagnement
architecture moderne / 20^{ème} siècle / Hollande
0002333MB5
- > 70'19' WRIG < "IS80-16"
- Frank Lloyd Wright [diapositives] : architecture domestique / dossier réalisé par le Centre de création industrielle. - Paris : C.C.I., s.d. - 72 diapos coul. ; 24 x 36 mm & livret
Copyright : voir livret d'accompagnement
architecture domestique / Etats-Unis * Wright, Frank Lloyd
0002331MB1
- > 70'19' WRIG < "IS80-17"
- Frank Lloyd Wright [diapositives] : bâtiment publics / dossier réalisé par le Centre de création industrielle. - Paris : C.C.I., s.d. - 70 diapos coul. ; 24 x 36 mm & livret
Copyright : voir livret d'accompagnement
architecture moderne / 20^{ème} siècle * Wright, Frank Lloyd
0002336MB6
- > 721.8 < "IS80-19"
- Panorama de l'habitat social depuis la première guerre mondiale [diapositives] : de 1910 à nos jours / dossier réalisé par le Centre de création industrielle. - Paris : C.C.I., s.d. - 70 diapos coul. ; 24 x 36 mm & livret
Copyright : voir livret d'accompagnement
immeubles d'habitation / construction * travail et travailleurs / habitations
- Panorama de l'habitat social depuis la première guerre mondiale [diapositives] : de 1930 à nos jours / dossier réalisé par le Centre de création industrielle. - Paris : C.C.I., s.d. - 70 diapos coul. ; 24 x 36 mm & livret
Copyright : voir livret d'accompagnement
immeubles d'habitation / construction * travail et travailleurs / habitations
0002338MB0
- > 70'19' HORT < "IS80-16"
- Victor Horta [diapositives] / dossier réalisé par le Centre de création industrielle. - Paris : C.C.I. - 72 diapos coul. ; 24 x 36 mm & livret
Copyright : voir livret d'accompagnement
architecture moderne / 20^{ème} siècle / Belgique * Horta, Victor (baron)
0002332MB8
- > 70'19' MAGR < "IS79-071"
- Centre national d'art et de culture Georges Pompidou (Paris) [éd.] :
Rétrospective Magritte [diapositives] / photos de Béatrice Hatala ; reportage réalisé par le Centre national d'art et de culture Georges Pompidou. - Paris : C.N.A.C.G.P. - 40 diapos coul. ; 24 x 36 mm & liste
Copyright C.N.A.C.G.P.
Magritte, René / expositions
0002118MB2
- > 754.81 < "IS79-026"
- Le Ruche à Montparnasse [diapositives] / photos de Claude Caroly et Bernard Hatala ; reportage réalisé par la Bibliothèque publique d'information et le Centre Georges Pompidou au cours de l'exposition présentée au Musée Jacquemart-André, Paris, en 1978-1979. - Paris : B.P.I., 1979. - 68 diapos coul. ; 24 x 36 mm & liste
Copyright : voir livret d'accompagnement
peinture moderne / 1900-1945 / Paris / expositions
0002398MB1
- > 633 < "IS74-3857"
- Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes (Paris) [éd.] :
Les fruits et les légumes [diapositives] / dossier iconographique constitué par le C.T.I.F.L. et la Bibliothèque publique d'information. - Paris : C.T.I.F.L., 1974. - 150 diapos coul. ; 24 x 36 mm & liste
Copyright C.T.I.F.L.
fruits * légumes
0001429MB6
- > 796(445.4) < "IS76-288"
- Centre [diapositives] : paysages, habitat, vie quotidienne / photos de Pierre Tetrel et de Bernard et Catherine Desjeux ; dossier constitué par la Bibliothèque publique d'information. - Paris : Centre de documentation P. Tetrel, 1976. - 34 diapos coul. ; 24 x 36 mm & liste
Copyright : voir liste d'accompagnement
France [Centre] / mœurs et coutumes
0000054MB7

674

> 674 <
"IS74-100"

La céramique : techniques ancienne et contemporaine par Maurice Savoia [diapositives]. - Montréal : Formart, 1970. - 40 diapos coul. ; 24 x 36 mm & livret

céramique * céramique industrielle
0001834MB9

> 674 <
"IS74-80"

La poterie [diapositives] : Gaetan Beaudin. - Montréal : Formart. - 40 diapos coul. ; 24 x 36 mm & livret

céramique
0001836MB3

676 INDUSTRIE DU PAPIER, CELLULOSE ET DERIVES

676

> 676 <
"IS76-073"

Fabrication du papier peint à la planche [diapositives] : Atelier Mauny / photos de Eric Morvan ; dossier iconographique constitué par la Bibliothèque publique d'information. - Paris : Arch. E. Morvan, 1978. - 75 diapos coul. ; 24 x 36 mm & liste
Copyright E. Morvan

papier peint
0001369MB7

676.2 IMPRIMERIE, MATERIEL ET TECHNIQUES

676.2

> 676.2 <
"IS74-1709"

L'imprimerie Nationale [diapositives]. - Paris : O.D.F., s.d. - 32 diapos coul. ; 24 x 36 mm & livret

Imprimerie nationale. Paris
0001967MB6

> 676.2 <
"IS77-0107"

Techniques de la presse [diapositives] / reportage réalisé par la Bibliothèque publique d'information ; photos de Luc Joubert ; schémas de Daniel Ingwiller ; texte de Roger Cotel. - Paris : B.P.I., 1977. - 480 diapos coul. ; 24 x 36 mm & liste
Copyright B.P.I.

Imprimerie / technique * Imprimerie / machines et matériel
0002036MB3

676.8 TECHNIQUES DE RELIURE

676.8

> 676.8 <
"IS77-015"

Reiure [diapositives] : atelier Elizabeth Baras / photos d'Eric Morvan ; dossier iconographique constitué par la Bibliothèque publique d'information. - Paris : Arch. E. Morvan, 1977. - 77 diapos coul. ; 24 x 36 mm & notice
Copyright E. Morvan

reliure / Paris
0000095MB6

577 INDUSTRIE TEXTILE

577

> 577 <
"IS80-83"

Le coton [diapositives]. - Paris : Institut international du coton, s.d. - 72 diapos coul. ; 24 x 36 mm & livret

coton
0002229MB3

> 577 <
"IS80-82"

Textile-jeunesse [diapositives]. - Paris : Anfocotex, s.d. - 40 diapos coul. ; 24 x 36 mm & livret

textiles et tissus / industrie et commerce * textiles et tissus
0002227MB9

677.2 TISSUS, CONFECTION, TEINTURERIE

677.2

> 677.2 <
"IS78-086"

Atelier de teinture des manufactures nationales de tapis et tapisseries [diapositives] / photos de Françoise Huguiet ; dossier iconographique constitué par la Bibliothèque publique d'information. - Paris : B.P.I., 1978. - 58 diapos coul. ; 24 x 36 mm & liste
Copyright B.P.I.

teintures et teinturerie * tapisserie française / collections * tapis français / collections
0002066MB2

677.4 TAPISSERIE

677.4

> 677.4 <
"IS76-10464"

Manufacture de Beauvais [diapositives] : Atelier de haute-lisse / photos de Françoise Huguiet ; reportage réalisé par la Bibliothèque publique d'information. - Paris : B.P.I., 1978. - 114 diapos. coul. ; 24 x 36 mm & notice
Copyright B.P.I.

Manufacture nationale de tapisseries de Beauvais.
Beauvais
0000882MB0

7.2 TECHNIQUES ARTISTIQUES, RESTAURATION, CONSERVATION

7.2

> 7.2 <
"IS79-035"

Comprendre, sauver, restaurer [diapositives] : la campagne de restauration des primitifs italiens du Musée du Petit Palais, 1966-1976 / dossier iconographique constitué par la Bibliothèque publique d'information à partir des archives du Service de la Restauration des peintures des Musées nationaux ; texte d'accompagnement par Ségolène Bergeon. - Paris : Service de la restauration des peintures des Musées nationaux, 1979. - 149 diapos noir et blanc et coul. ; 24 x 36 mm & livret
Copyright Service de la Restauration des peintures des Musées nationaux

primitifs italiens / conservation et restauration * Musée du Petit Palais. Avignon / collections * collection Campana
0002083MB7

> 7.2 <
"IS78-025"

Restauration des peintures murales de Saint-Savin-sur-Gartempe [diapositives] / photos de M.-F. de Christen,

E. Revault, de la Commission régionale Poitou-Charentes de l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France... ; dossier constitué par la Bibliothèque publique d'information. - Ligué (Vienne) : M.-F. de Christen ; Paris : E. Revault ; Poitiers : Inventaire général, 1978. - 70 diapos coul. et 46 diapos noir et blanc ; 24 x 36 et 40 x 40 mm & livret
Copyright : voir livret d'accompagnement

peinture et décoration murales romanes / France / conservation et restauration * Saint-Savin-sur-Gartempe Gartempe. abbatale

0000288MB8

7.3(4/9) MUSEES, CLASSEMENT PAR PAYS

7.3(412.1) COUR

> 7.3(412.1) COUR <
"IS77-133"

Courtauld Institute Galleries [diapositives]. - London : Courtauld Institute Galleries, s.d. - 92 diapos coul. ; 24 x 36 mm & liste

Courtauld Institute Galleries. Londres / collections
0000155MB5

7.3(412.1) TATE

> 7.3(412.1) TATE <
"IS78-1084"

The Tate Gallery, London [diapositives]. - London : Tate Gallery, s.d. - 675 diapos coul. ; 24 X 36 mm & liste
Liste en français

Tate Gallery. Londres / collections
0000942MB9

7.3(412.1) WALL

> 7.3(412.1) WALL <
"IS77-128"

Wallace Collection, Londres [diapositives]. - London : Wallace Collection, s.d. - 64 diapos coul. ; 24 x 36 mm & liste

Wallace Collection. Londres
0000156MB2

7.3(421) BRUG

> 7.3(421) BRUG <
"IS78-445"

Musée Groeninge : Bruges [diapositives]. - Bruges : Musée Groeninge, s.d. - 147 diapos coul. ; 24 x 36 mm & liste

Groeningemuseum. Bruges / collections
0001968MB9

7.3(421) BRUX

> 7.3(421) BRUX <
"IS78-448"

Musée Royaux des Beaux Arts de Belgique : Bruxelles [diapositives]. - Bruxelles : Musées Royaux des Beaux Arts de Belgique, s.d. - 23 diapos coul. ; 24 x 36 mm & liste

Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique. Bruxelles / collections
0001988MB2

> 7.3(421) BRUX <
"IS78-447"

Musées royaux des beaux arts de Belgique. Bruxelles [diapositives]. - Bruxelles : Musées royaux des beaux arts de Belgique, s.d. - 67 diapos coul. ; 24 x 36 mm & liste

Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique. Bruxelles /

ANNEXE VI

EXTRAIT DE LA LISTE DES EDITEURS DE DIAPOSITIVES
CITES DANS LE CATALOGUE DE LA B.P.I.

(cette liste se trouve en fin de chaque tome du catalogue)

HIRMER VERLAG MUNCHEN
Marees strasse 15
8 MUNCHEN 19

HISTORISKA MUSEET
MUSEE D'ANTIQUITES NATIONALES
Box 5405, 114 84
STOCKOLM - SUEDE

HONOLULU ACADEMY OF ARTS
Academy shop 900 South Beretania str.
HONOLULU 96814 - HAWAII

HOUSTON - MUSEUM OFFINE ARTS
Museum shop - P.O Box 6826
HOUSTON TEXAS 77055

INSTITUT FUR FILM UND BILD IN WISSENSCHAFT UND UNTERRICHT
Museumsinsel 1
8 MUNCHEN 22

ISABELLA STEWART GARDNER MUSEUM
2 Palace Road
BOSTON, MASSACHUSETTS 02115

JEULIN
Zone industrielle n° 2.
B.P. 510. 27009 EVREUX

JUNGER VERLAG
Eppsteiner Strasse 36
6000 FRANKFURT am Main

KAIDIB FILMS
Post Office Box 261
GLENDALE, CALIFORNIA 91209

LABORATOIRE COOPERATIF POUR L'INFORMATION, LA PROTECTION ET
LA REPRESENTATION DES CONSOMMATEURS
16, rue Maignan Larivière
95390 SAINT-PRIX

LE HAVRE
Musée des Beaux-Arts
Bvd. J.F. Kennedy
76600 LE HAVRE

LIBRARY SHOP
Trinity Collège
DUBLIN 2 IRLANDE

LONDON MUSEUM - KENSINGTON PALACE
LONDON W8

LONGMAN
Voir à
COMMON GROUND

LYS - TROYES
Voir à :
MUSEE des BEAUX-ARTS - TROYES

MAISON DE LA BONNE PRESSE
Service Audio visuel
27, bd. des Italiens
75002 PARIS

MAME (Nouvelles Editions)
77, rue de Vaugirard
75006 PARIS

MINIATURE GALLERY
60 Rushett close
LONG DITTON - SURREY KT7 OUT

MINISTERE DE TRANSPORT-METEO NATIONAL
2 Avenue Rapp
75340 PARIS CEDEX 07

MUSEE CURTIUS
Voir à :
MUSEE D'ARCHEOLOGIE ET D'ART DECORATIF- LIEGE

ANNEXE VII

EXTRAITS DU CATALOGUE DES EXPOSITIONS ITINERANTES
DE LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE D'INFORMATION.

- Sommaire du catalogue ;
- Exemples de fiches descriptives d'expositions de photographies réalisées par le Service iconographique.
Les deux premières ("La jeunesse a vingt ans" et "Côté jardins") ont été réalisées à partir de reportages commandés à cette occasion par la B.P.I. ;
La troisième ("Images de l'Amérique en crise") a utilisé des documents d'archives publiques américaines conservés à la Library of Congress (Washington).

Sommaire du catalogue des expositions itinérantes de la B.P.I.

(toutes les expositions de photographies sont réalisées
par le Service iconographique)

Sommaire

Audiovisuels, films et vidéos

Montages audiovisuels

Le calendrier
Le petit arbre
Co-errance avec J.C. Marol
Autour du livre
Passeport pour l'aventure

Films

Nathalie Sarraute
Temps morts
74, rue de Boissy
Reporters

Tous les films 16 mm existent en support vidéo 3/4****
de pouce couleur Secam ou noir et blanc

Vidéos

Autour de l'expressionnisme
Histoire de came
Nathalie Sarraute
La ville en poésie
Poésie improvisée de l'Italie centrale
Des poètes dans la révolution
Henri Amouroux

Pour tous renseignements sur les montages
audiovisuels, films et vidéogrammes cités ici, se
reporter au catalogue des ressources audiovisuelles
qui indique en outre les conditions de location.

Expositions

Expositions thématiques

| | |
|--|---------|
| Nathalie Sarraute + Vidéo | page 2 |
| Autour de la viole de gambe | page 3 |
| Les enfants réfugiés | page 4 |
| Le roman noir, domaine américain | page 5 |
| Einstein | page 6 |
| Le clavecin | page 7 |
| Livre-Parcours | page 8 |
| Apollinaire journaliste | page 9 |
| Stravinsky, ses interprètes et ses critiques | page 10 |
| Robert Musil | page 11 |
| Volcans | page 12 |

Expositions de photographies

| | |
|--|---------|
| * Les Alinari, photographes à Florence | page 13 |
| * La batellerie à Paris, XVIIe au XXe siècle | page 14 |
| * Images de l'Amérique en crise | page 15 |
| * La République en fête : les 14 juillet | page 16 |
| * Côté jardins | page 17 |
| * La Grèce au présent | page 18 |
| * La jeunesse à 20 ans | page 19 |

Expositions pour enfants

| | |
|-------------------------------------|---------|
| L'été de l'enfant japonais | page 20 |
| L'enfant et l'animal dans la B.D. | page 21 |
| Une histoire des Mille et une nuits | |
| dans Korba | page 22 |
| Les Indiens d'Amérique du nord | page 23 |
| Les Baleines | page 24 |

Conditions générales de participation aux frais

Transport :

Le transport (quelque soit l'endroit où se trouve
l'exposition avant la prise en charge) est à la charge
du preneur.
La durée de transport à l'aller est comprise dans la
période de location.

Assurance :

Les assurances sont à la charge du preneur.

Location à l'étranger :

Les demandes sont satisfaites tout à fait
exceptionnellement.
Tarifs : 30 % en sus.
Le transport Paris-Paris est à la charge du preneur.

Réduction :

Afin d'encourager une exploitation locale (ajouts,
animations, etc.), une réduction tarifaire peut être
accordée après examen aux preneurs pouvant
justifier de l'importance des activités créées
localement à l'occasion de la présentation d'une
exposition.
Les preneurs devront soumettre un avant-projet
d'animation et le confirmer par un compte rendu
détaillé à la fin de l'exposition.

Catalogues et affiches :

Le Service Commercial du Centre G. Pompidou
consent aux preneurs d'exposition une remise de
33 % sur le prix mentionné sur le bordereau de
prise en charge. En cas de revente, le prix de vente
doit être identique à celui pratiqué par le Centre.
Il est rappelé que toutes les ventes sont fermes,
sans droit de retour. Frais de port à la charge du
preneur.

Exemple de fiche descriptive d'exposition réalisée par le
Service iconographique de la B.P.I.

La jeunesse à 20 ans

L'exposition est composée de deux parties :

Une partie rétrospective montrant l'image de la jeunesse entre 1960 et 1980 à travers les différents modèles qui se sont imposés comme représentatifs de la jeunesse dans la presse : le Blouson noir, le Yéyé, le Beatnick, le Soixante-huitard, le Gauchiste, le Hippie, le Punk et le Disco, le Loubard et le Baba-cool.

Une partie contemporaine qui tente d'établir un portrait divers et actuel de la jeunesse française. La Bibliothèque publique d'information a demandé à dix photographes de réaliser des reportages sur les jeunes en 1981 : Hélène Bamberger a photographié les jeunes à Evry, Bernard Descamps, les jeunes agriculteurs, Martine Franck, les lycéens et les étudiants, Bernard Guéry, la moto, Yves Jeanmougin, les jeunes émigrés à Marseille, François Le Diascorn, les loisirs et la politique, Guy Le Querrec, les jeunes apprentis et la jeunesse dorée, Michel Maiofiss, la musique et la danse, Pierre Mercier, les jeunes travailleurs et les jeunes chômeurs à Cambrai, Marie-Paule Nègre la religion et les jeunes travailleurs.

Sortie :
juillet 1981

Cette exposition ne sera disponible qu'à partir du mois de juin 1983

Composition de l'exposition :

- 65 photos noir et blanc encadrées
0,40 x 0,50 m
- 18 panneaux collés sur aluminium
0,80 x 1 m
- 1 panneau générique collé sur aluminium
0,40 x 0,50 m
- 4 textes collés sur aluminium
0,24 x 0,30 m
- 1 texte collé sur aluminium
0,40 x 0,30 m
- 1 texte collé sur aluminium
0,60 x 0,50 m
- 65 légendes 0,15 x 0,05 m
- nombre de caisses : 2
- poids total : 275 kg

Emplacement nécessaire :
63 mètres linéaires

Edition :

Affiches : 20
Prix de vente des affiches
supplémentaires : 25 F

Affiches supplémentaires :
Centre Georges Pompidou
Service commercial

Participation aux frais :
2 000 F mensuels

Valeur d'assurance :
62 000 F



Côté jardins

Pourquoi crée-t-on des jardins ?
Par goût de la beauté ? Par besoin
d'ordonner la nature ? Par nécessité
alimentaire ? Depuis toujours l'homme
s'entoure de verdure.

Utilitaire, le jardin est verger ou potager,
objet de soins attentifs. Dédié à
l'agrément, il montre une recherche
d'ordre et parfois de prestige ou au
contraire de foisonnement sauvage ou
d'exotisme.

A chaque maison, son jardin :
autour de la maison bourgeoise, autour
de la maison ouvrière, du château, de
l'hôtel de ville et autour de la dernière
demeure, la tombe.

L'exposition propose en 80 photos une
introduction à ces univers proches.

Edouard Boubat, Claude Caroly, Bernard
Descamps, Françoise Huguier, Francis
Jalain, Joëlle Mayer ont parcouru la
France à la recherche des atmosphères de
jardins. Leurs photographies révèlent en
contrepoint du regard de chaque
photographe, la volonté créatrice des
jardiniers souvent anonymes qui ont
cultivé ces jardins.

Sortie :
avril 1981

Composition de l'exposition :

- 12 panneaux noir et blanc
50 x 37 cm
- 60 photos couleur 50 x 37 cm
- 8 photos couleur 61 x 41 cm
- 1 panneau générique 50 x 40 cm
- 80 légendes solidaires
- nombre de caisse : 1
- poids total : 70 kg

Emplacement nécessaire :

41 mètres linéaires

Edition :

Affiches : 20

Prix de vente des affiches
supplémentaires : 20 F

Pour se procurer des affiches
supplémentaires, contacter :
Centre Georges Pompidou
Service commercial

Participation aux frais :

1 400 F mensuels

Valeur d'assurance :

40 000 F



Exemple de fiche descriptive d'exposition réalisée par le
Service iconographique de la B.P.I.

Images de l'Amérique en crise

Sur commande du Gouvernement Roosevelt, 270.000 photographies ont été prises de 1935 à 1942 par Walker Evans, Dorothea Lange, Russel Lee, Ben Shan, Jack Delano, Marion Post Wolcott, Arthur Rothstein, John Vachon... Un monument dans l'histoire de la photographie documentaire, une collection de référence pour la connaissance des Etats-Unis pendant les années 1930, un témoignage riche et émouvant de la vie quotidienne des campagnes, des petites villes, des routes de migration. « Les Raisins de la colère » de J. Steinbeck en images.

Sortie :
Décembre 1979.

Composition de l'exposition :

- 120 photographies
- 120 légendes
- 25 textes explicatifs et citations littéraires
- 1 texte générique
- 1 carte des U.S.A.

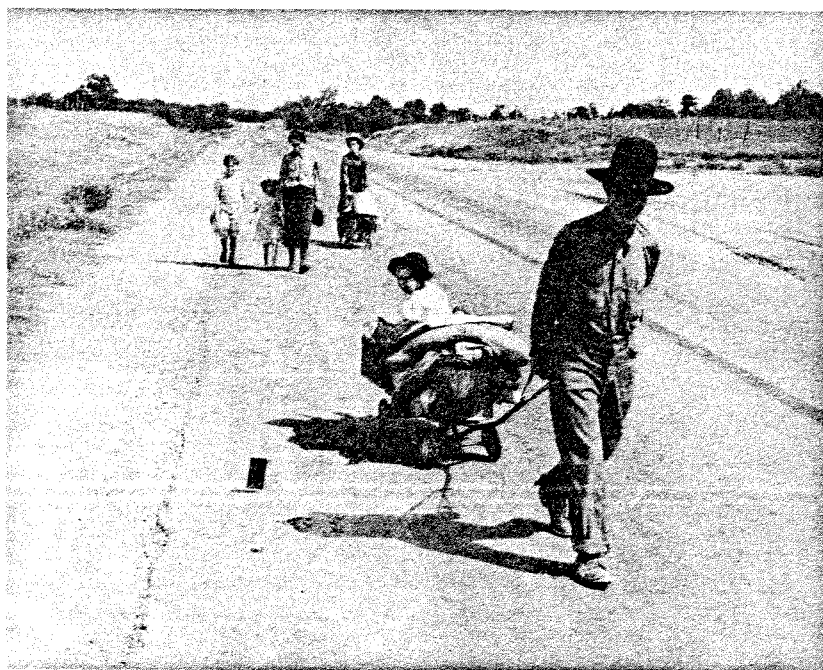
- nombre de caisses : 4
- 1,11 × 0,88 × 0,24 m
- 1,02 × 0,81 × 0,35 m
- 0,92 × 0,58 × 0,33 m
- 0,75 × 0,61 × 0,52 m
- poids total : 220 kg.

Edition :
Catalogues : 3
Affiches : 20
Prix de vente des affiches supplémentaires : 15 F

Affiches et catalogues supplémentaires :
Centre Georges Pompidou
Service commercial

Participation aux frais :
2 000 F mensuels

Valeur d'assurance :
43 000 F



BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES GENERAUX SUR LA PHOTOGRAPHIE EN TANT QUE DOCUMENTATION :

- ALMASY (Paul). - La photographie moyen d'information.
- Paris : Tema-éditions, 1975.
- L'audiovisuel sur mesure. - Paris : Documentation française, 1979.
- HUDRISIER (Henri). - L'iconothèque : documentation audiovisuelle et banques d'images. - Paris : Documentation française : I.N.A., 1982.
- PLECY (Albert). - La photographie, art et langage : grammaire élémentaire de l'image. - Verviers : Marabout, 1975.
- Profil d'un centre documentaire multi-média. - Montréal : Ecole de bibliothéconomie, Faculté des études supérieures, 1975.

Il faut ajouter à ces ouvrages celui dont les références complètes sont mentionnées p. 9 et qui a été utilisé pour la rédaction du deuxième chapitre de ce texte :

- L'oeil à la page. - Paris : G.I.D.E.S., 1981.

OUVRAGES SUR L'EDITION DE DIAPOSITIVES ET SUR LES COLLECTIONS DE PHOTOGRAPHIES :

- Les Collections photographiques des administrations et établissements publics de Paris et de l'agglomération parisienne. - Paris : Documentation française, 1974.
- Les Collections photographiques des musées de province.
- Paris : Interphotothèque, 1976.
- Les Collections photographiques en Europe : enquête sur les services publics. - Paris : Interphotothèque, 1978.
- Où trouver des diapositives éditées? - Paris ; Interphotothèque, 1980.
- Où trouver des photographies aériennes? - Paris : Interphotothèque, 1982.
- Le Répertoire des collections photographiques en France.
Paris : Documentation française, 1981.

OUVRAGES SUR LE DROIT EN PHOTOGRAPHIE :

- BECOURT. - Le droit de la personne à son image. - Paris : L.G.D.G., 1969.
- Contrats-types en photographie. - Paris : Documentation française, 1973.
- Contrats-types pour montages audio-visuels. - Paris : Documentation française, 1976.
- DESBOIS. - Le droit d'auteur en France. - Paris : Dalloz, 1978.
- FRANÇON. - La propriété littéraire et artistique. - Paris : P.U.F., 1970.
- FREMOND (Pierre). - Le droit de la photographie. Paris : Dalloz, 1973.

OUVRAGES SUR LES MONTAGES AUDIO-VISUELS :

- HERMELIN (Christian). - Les montages sonores et visuels. - Paris : Ed. ouvrières, 1967.
- LEVILLAIN (Maud). - ABC du montage audio-visuel. - Paris : Office culturel d'animation audio-visuelle, 1978.
- MADIER (Claude). - Diaporamas et montages audio-visuels. - Paris : Photo-cinéma P. Montel, 1979.
- Montages audio-visuels. - Paris : Dessain et Tolra, 1975.
- PLANQUE (Bernard). - Montages audio-visuels. - Paris : Presses d'Ile de France, 1967.

OUVRAGES TECHNIQUES :

- Les Documents graphiques et photographiques : analyse et conservation, travaux du Centre de recherche sur la conservation des documents graphiques, 1980-1981. - Paris : C.N.R.S., 1981.
- SCHWARZ (Danièle). - La Conservation des images fixes : du daguerréotype à la micro-image. - Paris : Documentation française, 1977.
- Les Systèmes de duplication des diapositives. - Paris : Interphotothèque, 1979.
- Les Termes usuels de la photographie. - Paris : Documentation française, 1979.

- Norme AFNOR sur la conservation des documents photographiques :
norme NF S 20.011
- Normes ISO sur la conservation des documents photographiques :
normes 2803 et 3897

ADRESSES UTILES :

- Documentation française et Interphotothèque :
29/31, Quai Voltaire
Paris, 7e
- BIPA, banque de données dont fait partie le fichier ICONOS
sur les collections photographiques en France :
8, Av. de l'Opéra
75001-PARIS tél. 296.14.22
- Associations de photographes ou susceptibles de les représenter :
 - F.A.P.C. (Fédération française des associations
de photographes créateurs)
12, Rue Chabanaïs
75002-PARIS
 - S.N.E.P.A. (Syndicat national de l'édition
phonographique et audio-visuelle)
1, Rue de Courcelles
75008-PARIS tél. 267.05.50
 - S.P.A.D.E.M. (Société de la propriété artistique
des dessins et modèles)
COMITE FRANCAIS DU DROIT D'AUTEUR DES PHOTOGRAPHES
12, Rue Henner
75009-PARIS tél. 285.41.01
- Manifestations :
 - ANGOURAMA 83
J.P. Delvalle
B.P. 142
16001 ANGOULEME Cedex
 - COUPE DE L'EUROPE DU DIAPORAMA
Cercle "noir et couleur"
M. Thouvenot
44, Rue Français
88000 EPINAL
 - FESTIVAL INTERNATIONAL DU DIAPORAMA
Ciné-photo-club de Vichy
B.P. 200
03207 VICHY Cedex

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|----|
| INTRODUCTION : PHOTOGRAPHIES ET BIBLIOTHEQUES | I |
| <u>CHAPITRE I :</u> | |
| POURQUOI DES COLLECTIONS DE PHOTOGRAPHIES
DANS LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES | 1 |
| I- La photographie | 1 |
| A. Les différents supports de la photographie | 1 |
| 1. Le tirage sur papier | 1 |
| 2. La diapositive | 2 |
| 3. Négatifs et supports anciens | 2 |
| 4. La microfiche | 2 |
| 5. Le microfilm | 3 |
| 6. Le vidéodisque | 3 |
| B. La conservation des documents photographiques ... | 4 |
| 1. Conditionnement et stockage des photographies . | 4 |
| 2. Importance de l'environnement | 4 |
| 3. Manipulations | 5 |
| II- Quelles collections de photographies
pour quelles bibliothèques | 5 |
| A. Quel support de la photographie choisir? | 6 |
| 1. Consultation sur place | 6 |
| 2. Prêt à l'extérieur | 6 |
| B. Quels types de photographies devrait-on trouver
dans les bibliothèques publiques? | 6 |
| <u>CHAPITRE II</u> | |
| LA PHOTOGRAPHIE DANS HUIT BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES :
UNE EXPERIENCE DE LA DIRECTION DU LIVRE | 9 |
| I- Les bibliothèques municipales de l'expérience | 9 |
| II- Les réactions des usagers des bibliothèques
au service-diapos | 10 |
| A. Les incidences de l'implantation
du nouveau service | 10 |
| B. Les réactions des utilisateurs face au libre-accès | 11 |
| C. L'utilisation du livret d'accompagnement | 11 |

| | |
|---|----|
| III- Quelle a été l'utilisation du service-diapos? | 12 |
| A. L'utilisation de la diapo comparée
à celle de la vidéo | 12 |
| B. Des variations de ville à ville | 12 |
| C. Le choix des sujets | 12 |
| IV- Qui a utilisé le service audio-visuel? | 13 |
| A. Structure du public de l'audio-visuel
par catégories sociales | 13 |
| B. Influence des pratiques culturelles | 14 |
| C. Qui choisit quoi? | 16 |

CHAPITRE III

| | |
|--|----|
| UN CAS PARTICULIER : LE SERVICE ICONOGRAPHIQUE
DE LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE D'INFORMATION | 19 |
| I- La collection de diapositives de la B.P.I. | 19 |
| A. Les différents modes d'acquisitions | 19 |
| 1. Les séries éditées de diapositives | 20 |
| 2. La constitution de dossiers à partir
d'archives photographiques | 21 |
| 3. Les reportages | 23 |
| B. Le traitement des documents : préparation
des diapositives avant mise à disposition
du public et catalogage | 24 |
| 1. Préparation matérielle des séries de diapositives | 24 |
| 2. Catalogage | 25 |
| C. Composition de la collection de diapositives | 26 |
| II- La communication des documents | 27 |
| A. Evolution du systeme de consultation | 27 |
| B. Qui utilise les diapositives à la B.P.I.? | 29 |
| C. Quels sont les choix des utilisateurs? | 31 |
| III- La réalisation d'animations | 31 |
| IV- La fonction de formation et d'information | 32 |

CHAPITRE IV

| | |
|---|----|
| LE SERVICE ICONOGRAPHIQUE DE LA B.P.I. ET
LA COOPERATION ENTRE BIBLIOTHEQUES | 35 |
| I- Coopération dans le domaine des acquisitions | 35 |
| A. Information sur l'édition de diapositives | 36 |
| B. Diffusion des dossiers d'archives
et des reportages | 36 |

| | |
|--|----|
| II- Coopération dans la réalisation d'animations | 37 |
| III- Le Service iconographique de la B.P.I., centre
de formation à la constitution et à la gestion
de photothèques | 37 |
| CONCLUSION : QUEL AVENIR POUR LA PHOTOGRAPHIE
DANS LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES? | 39 |
| ANNEXES | 41 |
| Annexe I
Variation de la densité optique du colorant cyan
en fonction de la température, de l'humidité,
et de la durée d'exposition | 41 |
| Annexe II
Variation de la densité optique en fonction de la durée
d'exposition à la lumière naturelle | 43 |
| Annexe III
Contrat-type en vigueur dans le cas de dossiers
constitués à partir d'archives photographiques | 44 |
| Annexe IV
Contrat-type en vigueur dans le cas de commandes de
reportages correspondant à des prises de vues dans des
expositions, des musées, des ateliers d'artisans | 47 |
| Annexe V
Extraits des catalogues de diapositives de la B.P.I. ... | 48 |
| Annexe VI
Extrait de la liste des éditeurs de diapositives
cités dans le catalogue de la B.P.I. | 54 |
| Annexe VII
Extraits du catalogue des expositions itinérantes
de la B. P. I. | 55 |
| BIBLIOGRAPHIE | 61 |
| ADRESSES UTILES | 63 |

